



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020
Délibération n°DEL-2020-0219

OBJET : Rapport d'activités 2019 de la communauté de communes

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74
Présents : 65
Pouvoirs : 6
Absents : 0
Excusés : 9
Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

1/10/2020
et affichage le

1/10/2020
Secrétaire de séance :
Anne-Françoise BESSON

Le 21 septembre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 15 septembre 2020

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Carole BEYLIER, Karim CHAMON, Christiane CHARLES, Jean-Jacques GOULOT

Pouvoir : Brigitte DULONG à Nelly GADEL, Claudine GELLENS à Françoise VIDEAU, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, François OLLEON à Sylvain MICHALIK, Martine VENTURINI à Franck SOMME, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

Monsieur le Président propose de prendre acte du rapport d'activités 2019 de la communauté de communes Le Grésivaudan.

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant du Grésivaudan sont entendus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 21 septembre 2020

Le Président,
Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



2010

**LE GRÉSIVAUDAN
RAPPORT D'ACTIVITÉ**

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

au 1^{er} janvier 2019

■ SOUTIEN AUX ACTIVITÉS
CULTURELLES, ÉDUCATIVES
ET SPORTIVES dans le cadre
de la charte communautaire.

■ ABATTOIRS
■ RÉSEAUX ET SERVICES LOCAUX
DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **GESTION DES DÉCHETS**
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités ;
Création, promotion et gestion de pépinières ;
Actions commerciales de promotion économique ;
Dispositifs contractuels d'intervention économique ;
Accompagnement de créateurs d'entreprises.
- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** communautaire, notamment
SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), transports
et déplacements.

■ Aménagement, entretien
et gestion des aires
d'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.



COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

■ Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention des risques
d'inondations (GEMAPI), transférée
au Syndicat Mixte des Bassins
Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI)
à compter du 1^{er} janvier 2019.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **PRÉVENTION ET ACTION SOCIALE** d'intérêt communautaire
en faveur des personnes âgées, à mobilité réduite,
à la recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite
enfance et de la jeunesse (dont le Conseil Intercommunal
de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
- **ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES** des collèges d'intérêt
communautaire.
- Construction, aménagement, entretien et gestion
d'**ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS**
d'intérêt communautaire.
- Participation à l'**ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT**
(Plan Local de l'Habitat).
- Aménagement et entretien de **VOIRIES** d'intérêt
communautaire.
- **INFRASTRUCTURES CYCLABLES**
- **MAISONS DES SERVICES PUBLICS**
- **EAU ET ASSAINISSEMENT**

L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Grésivaudan assure, en lien étroit
avec ses communes membres,
la gestion de services publics
essentiels pour le quotidien
des habitants et met en œuvre
des projets structurants
pour le rayonnement du territoire.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20200317-1661-2020-0219-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception en préfecture : 01/10/2020

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Depuis le 28 septembre 2015, le Conseil communautaire se
compose de **73 conseillers communautaires** et **31 suppléants**
désignés théoriquement pour **6 ans**. Il est présidé par Francis
Gimbert. Les conseillers communautaires, issus des communes
de plus de 1 000 habitants, ont été élus pour la première fois
par un système de fléchage lors des élections municipales de
mars 2014 au scrutin universel.

Le Conseil communautaire définit la politique communautaire.
Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et
les commissions thématiques. Il gère, par l'adoption de déli-
bérations, les affaires relevant des compétences de la commu-
nauté de communes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau se compose de **10 membres**: le **Président**,
15 vice-Présidents et **2 Conseillers délégués**.
Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et
projets relevant du champ de compétences de la commu-
nauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les **19 commissions thématiques**, dont la composition a été
adoptée pour la première fois lors du Conseil communautaire
du 23 juin 2014, intègrent des élus communautaires, des élus
des conseils municipaux des communes membres et des
membres du Conseil de développement. Elles préparent les
dossiers et les projets de la communauté et émettent un avis
consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

LES 19 COMMISSIONS

- > Action sociale
- > Agriculture et forêt
- > Aménagement - espace foncier
- > Culture
- > Déchets reburgés
- > Eau et assainissement
- > Economie
- > Évaluation des charges
transférées (DLECT)
- > Finances
- > GEMAPI
- > Écarts de voyage
- > Habitat et logement
- > Inclusion et emploi
- > Jeunesse et prévention
- > Numérique et Haut Débit
- > Petite enfance
- > Sports
- > Tourisme
- > Transports et déplacements

Des séminaires associant l'ensemble des conseillers commu-
nautaires ou encore des conférences des maires sont régu-
lièrement organisés pour réfléchir à l'évolution des compé-
tences de la collectivité et saisir les enjeux financiers du
territoire.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CD)

Membre actif des commissions intercommunales, le CD repré-
sente la diversité économique, sociale, culturelle et associative
du Grésivaudan et assure les missions suivantes :

- Contribuer avec les élus aux réflexions engagées
par la collectivité au sein des commissions ;
- Être saisi par la communauté de communes
ou s'autosaisir de sujets portant sur le développement
ou le devenir du territoire ;
- Contribuer à la mise en réseau des acteurs associatifs
et socio-économiques du territoire autour des projets
du Grésivaudan ;
- Participer aux échanges avec la population, contribuer
à son information et promouvoir la participation citoyenne.

LES MEMBRES DU BUREAU

LE PRÉSIDENT



Francis Gibbart
Président du Groupement,
Conseiller municipal à Orléans



Gérard Cohard
1^{er} vice-Président
en charge de la voirie,
des trottoirs,
Maire de Haut Bréda



Pierre Biquery
2^e vice-Président
en charge de l'économie,
Maire de Montbouvet



Laurence Thériz
3^e vice-Présidente
en charge de l'aménagement
de l'équipement et du foncier,
Maire de Le Touvet



Bernard Michon
4^e vice-Président
en charge de la solidarité
et de la culture, Maire de Revel



Françoise Midall
5^e vice-Présidente
en charge de la petite
enfance,
Maire de Rontevin



Daniel Chavand
6^e vice-Président
en charge des sports,
Maire de Villard-Bonnin



Roger Cohard
7^e vice-Président
en charge de la culture,
Maire de Le Châtyas



Valérie Patax
8^e vice-Présidente
en charge des infrastructures
sportives,
Adjointe au maire, Frings



Philippe Laigne-Villard
9^e vice-Président
en charge de la culture,
Maire d'Invernan



Hervé Bailly
10^e vice-Président
en charge du logement
et de l'habitat,
Maire de Saint-Jean



Dominique Franck-Craquet
11^e vice-Présidente
en charge des transports
et des déchets,
Adjointe au maire, Le Versoud



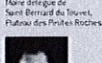
Fabrice Serrano
12^e vice-Président
en charge des licences
et des procédures
contractuelles,
Maire délégué de
Saint-Bernard-du-Touvet,
Plateau des Pentès-Roches



Christophe Engrand
13^e vice-Président
en charge de l'économie,
Maire de Bartraux



Claudine Chassagne
14^e vice-Présidente
en charge de l'agriculture
et de la forêt,
Conseillère municipale
à Saint-Martin-d'Uriage



Christophe Bore
15^e vice-Président
en charge de la gestion
des déchets ménagers,
Maire de Parfais



Bruno Caraque
Conseiller délégué
en charge des gens
du voyage,
Conseiller municipal
à Trings



Cécile Rocca
Conseillère déléguée
en charge du numérique
et du Haut Débit,
Maire de Bernin



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Au 18/10/2019 (dernier conseil communautaire de 2019)

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

TITULAIRES



Martine Kahly
Adjointe au maire,
Alevard



Christophe Duret
Adjoint au maire,
Bernin



Philippe Revol
Conseiller municipal,
Frings



Yannick Bouchet-Bert-Pellard
Maire de Numbès



André Maitre
Maire de La Bussière



Michel Bailin-Croquet
Maire de La Chapelle
du Bard



Régine Villarino
Maire de La Combe
de Landry



Brigitte Sorral
Maire de La Fléchère



Jean-Yves Gayet
Maire de La Pierre



Claude Brun
Maire de La Terrasse



Sébastien Eyraud
Maire de Laval



Gilbert Raymond
Maire de Le Champ-
gros-Frings



Stéphanie Vaussevat
Maire délégué de Pinot,
Le Haut-Bréda



Alain Guillou
Maire de Le Mozart



Pascal Vuillien
Adjoint au maire,
Montbonnot-Saint-Martin



Patrick Jamin
Maire de Le Versoud



Jean-Marc Michal
Conseiller municipal,
Le Versoud



Jacques Lesimple
Adjoint au maire,
Les Atrêts



Pierre Forté
Maire de Lumon



Jean-François Sabat
Adjoint au maire,
Montbonnot-Saint-Martin



René Gautheron
Maire de Biviers



Philippe Curden
Maire de Chamrousse



Anne-Marie Spasozan
Adjointe au maire,
Montbonnot-Saint-Martin



Alain Rougier
Maire du Plateau
des Pentès-Roches



Philippe Wack
Maire délégué de
Saint-Martin-du-Touvet,
Plateau des Pentès-Roches



Eric Portsch
Adjoint au maire,
Pontcharra



Cécile Robin
Conseillère municipale,
Pontcharra



Martine Venturi-Cochet
Maire de Chapeaurain



Wincéna Sansone
Conseiller municipal,
Chapeaurain



Franck Bernabeu
Conseiller municipal,
Pontcharra



Alain Rimet
Maire de Sainte-Agnès



Christian Benons
Maire de Sainte-Marie
d'Allox



Robert Mannat
Maire de Sainte-Marie
du Mont



Geneviève Picard
Conseillère municipale,
Saint-Jean



Jean-Louis Marat
Maire de Dréts
en Belledonne



Michel Coustais
Maire délégué,
Dréts en Belledonne



François Ollion
Conseiller municipal,
Saint-Ismier



Christophe Sauvain
Conseiller municipal,
Saint-Ismier



Franck Rebuffat
Maire de Saint-Jean
le Vieux



Gérard Giraud
Maire de Saint-Martin
d'Uriage



Hervé Papiot
Adjoint au maire,
Saint-Martin-d'Uriage



Philippe Lormier
Maire de Croles



Anne-Françoise Hyvrand
Adjointe au maire,
Croles



Michel Poinson
Maire de Saint-Maximin



Isabelle Curt
Maire de Saint-Maur
Monteymond



Michéla Flamand
Maire de Saint-Nazaire
les Eymes



Claude Benoît
Adjointe au maire,
Saint-Nazaire-les-Eymes



Philippe Baudain
Maire de Saint-Vincent
de Mercure



Françoise Bouchaud
Adjointe au maire,
Croles



Claude Muller
Conseiller municipal,
Croles



Françoise Stefani
Maire de Tenin



Patricia Baga
Adjointe au maire,
Villard-Bonnin



Paul Ramousse
Adjoint au maire,
Villard-Bonnin



Clara Montel
Adjointe au maire,
Villard-Bonnin



Jean-Claude Torrecillas
Conseiller municipal,
Villard-Bonnin

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20200921-DEL-2020-0219-
DE

retransmission
réception
2020
11/10/2020

- LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**
- Christine Bezambes - La Chapelle-du-Bard
 - Corinne Bourdelain - Pinot
 - Antoniano Briguglio - Sainte-Hélène-de-Bard
 - Jean-Paul Brunet-Manquat - Le Champ-gros-Frings
 - Catherine Chambon - Noyon
 - Christiane Charles - La Pierre
 - Madeline Clouzeau - Saint-Jean-de-Mercure
 - Michel Cuny - La Combe-de-Landry
 - Marc Dedeu - Le Versoud
 - Isabelle Decloux - Leson
 - Sarahine Echassahar - Noyonville
 - Guy Floret - Le Versoud
 - Michel Gagnaire - Les Atrêts
 - Philippe Ganester - Noyonville
 - Philippe Grand - Saint-Maur-Monteymond
 - Catherine Granet-Delrie - Pontcharra
 - Philippe Jahn - Saint-Jean-le-Vieux
 - Gilles Lamsard - Croles
 - Régine Millet - Trings
 - Carine Miralieu - Pinot
 - Paul Pralier - Lumon
 - Jean-Luc Rocca - Saint-Maur-Monteymond
 - Hadine Souton - La Fléchère

LE PROJET DE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN



En septembre 2018, le Conseil communautaire a voté l'adoption du projet de territoire. Dix ans après la naissance de la communauté de communes, il marque une volonté politique forte et fixe un cap. C'est un guide sur lequel s'appuyer pour les réflexions à venir sur les enjeux de l'intercommunalité.

2019 : un projet de territoire qui avance

Si le projet de territoire a été voté en 2019, 2019 est l'année du début de sa mise en œuvre, avec des avancées importantes dans plusieurs domaines :

- **DÉVELOPPER ET FAVORISER LA MOBILITÉ** (orientation n°7)
L'amélioration de la mobilité était la première attente des habitants. En 2019, Le Grésivaudan a créé, avec Grenoble-Alpes Métropole et la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Are Grenobloise), qui est devenu opérationnel le 1^{er} janvier 2020. L'objectif est simple : améliorer le service (fréquence, tarification) et développer l'offre. Toutes ces évolutions prendront du temps, mais le SMMAG était l'outil indispensable pour les réaliser. [\(voir p.27-28\)](#)
- **SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE** (orientation n°9)
En 2019, Le Grésivaudan a adopté son schéma de développement commercial qui se fixe pour ambition d'équilibrer le territoire et de mettre en place des outils d'accompagnement du commerce de proximité. [\(voir p.16\)](#)
- **METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE** (orientations n°10)
De nouvelles orientations ont été votées, assorties d'un plan d'action triennal de plus d'un million d'euros pour favoriser une agriculture nourricière et à haute valeur ajoutée, répondant aux besoins des habitants. [\(voir p.21\)](#)
- **ORGANISER UNE STRATÉGIE POUR LA FORÊT** (orientation n°10)
Pour placer la forêt au cœur de l'écosystème territorial, en assurer la pérennité et développer la filière bois locale, une nouvelle stratégie forestière a été adoptée en 2019. Dès 2020, un plan d'action triennal de près de 500 000 € sera dédié à la forêt. [\(voir p.22\)](#)
- **FAIRE CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ** (orientation n°13)
Afin d'informer les candidats et les citoyens avant les élections municipales et communautaires, une campagne de communication spécifique sur l'intercommunalité a été réalisée en fin d'année : affichage, numéro spécial de G'Info, espace internet dédié, campagne sur les réseaux sociaux...
- **CRÉATION DE DEUX COMMUNES NOUVELLES** (orientation n°12)
Pour répondre à la nécessité d'une réorganisation des communes afin qu'elles exercent au mieux leurs compétences de proximité, au 1^{er} janvier 2019 se sont créés : Le Haut-Bréda (issu des communes de Pinot et La Ferrière) et le Plateau des Petites Roches (issu des communes de Saint-Bernard du Touvet, Saint-Hilaire du Touvet et Saint-Pancrasse).

Des partis pris forts

GARDER DES COMMUNES VIVANTES DANS UNE INTERCOMMUNALITÉ RENFORCÉE

En clarifiant les rôles de chacun (le champ d'action des communes étant la proximité et celui de l'intercommunalité la cohérence du territoire), les compétences pourront être amenées à évoluer de façon limitée, entraînant une révision de la répartition des finances publiques. Une réorganisation du territoire en fonction des bassins de vie pourra également être envisagée.

UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Pour que la ressource économique du Grésivaudan se poursuive, il va falloir redessiner un modèle économique aujourd'hui très centralisé sur quelques communes.

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Aujourd'hui, Le Grésivaudan, cette richesse doit être préservée tout en permettant à chacun de trouver sa place.

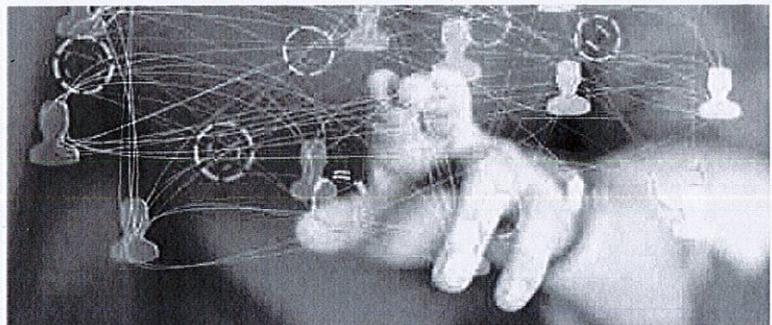
LA MOBILITÉ, PRIORITÉ NUMÉRO 1

Première préoccupation des habitants, la mobilité est aujourd'hui loin d'être satisfaisante (perte de temps, pollution...) notamment dans les liens avec la métropole grenobloise. Le bjectif est de créer un réseau unique de transport en commun sur le Grésivaudan et la métropole et de développer les alternatives à la voiture individuelle.



FAIRE FONCTIONNER LE GRÉSIVAUDAN

Pour mener à bien ses missions, la communauté de communes s'appuie sur des services ressources tels que les achats, les affaires générales et juridiques, les ressources humaines, les systèmes d'information, la communication et les services techniques.



LA DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

Au sein de cette direction sont exercées diverses missions ayant en grande partie vocation à apporter conseil et assistance aux différentes directions du Grésivaudan. Cette direction porte les affaires générales, les affaires juridiques et les archives, la recherche des subventions d'investissement et la Maison des Services Publics au Plateau des Petites Roches.

10
bureaux
communautaires.

11 conseils
de communauté

467
délibérations (4 7%)

14972
documents enregistrés
au courrier (4 31%)



LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2019, elle a poursuivi la conduite de projets structurants en interne (mise en place d'un nouveau dispositif pour les serveurs, mise à jour du service de messagerie). Elle a accompagné les directions avec le lancement du projet de changement de système de gestion des ressources humaines (paie, gestion de carrière...) ou encore la mise en place du Système d'Information Géographique (SIG) pour l'eau et l'assainissement, tout en assurant le traitement des sujets quotidiens (gestion des sauvegardes, traitements des incidents utilisateurs, renouvellement et installation de matériels...).

730
comptes
utilisateurs
actifs.

2194
demandes de
support traitées.



Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20200921-DEL-2020-0219-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020



LA DIRECTION DU PATRIMOINE

Au quotidien, la quinzaine d'agents des services techniques assure l'entretien des équipements, des espaces verts, des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation, la maintenance préventive et curative des bâtiments et des installations communautaires sur l'ensemble du territoire et la viabilité hivernale d'accès aux équipements. Ils réalisent des travaux d'investissement en apportant une expertise technique et assurent un soutien logistique à l'organisation d'événements communautaires. En 2019, une dizaine de grosses opérations ont ainsi été suivies par la direction du patrimoine, pour un montant proche de 12 M€. Ils gèrent également la sécurité incendie et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des bâtiments.



LA DIRECTION DE COMMUNICATION ET DE LA CONCERTATION

Elle accompagne les projets des différentes directions en concevant et réalisant des campagnes tous supports. Elle diffuse une information de proximité via ses différents outils institutionnels (site internet, magazine, réseaux sociaux...)

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Une démarche de refondation a été initiée en 2019 pour redéfinir le positionnement et le fonctionnement de cette composante participative du territoire.

ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 31/12/2019



DIRECTION GÉNÉRALE

- DIRECTRICE Danièle Guiguet
- DIRECTEUR ADJOINT Frédéric De Azevedo
- DIRECTEUR DE CABINET Alexandre Fabry

DIRECTION DES SERVICES

- Direction de l'action sociale et culturelle Antoine Ancelet
- Direction de l'eau et l'assainissement Pierre Carrez-Corral
- Direction des affaires générales et juridiques Emilie Mangione
- Direction de l'aménagement, du logement et de l'environnement Nicolas Milesi
- Direction de la communication et de la concertation Pierre-François Tranchand
- Direction de l'économie Julien Paramucchio
- Direction de l'enfance et de la parentalité Cécile Tourni
- Direction des finances et de la commande publique Isabelle Bussetta
- Direction de la gestion des déchets Caroline Tami
- Direction des sports, des loisirs et du tourisme Bruno Bonniol
- Direction du patrimoine et de la mobilité David Courtine
- Direction des ressources humaines Paul Ferreira
- Direction des systèmes d'information Alexandre Berthomier



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La direction des RH gère l'ensemble des effectifs (gestion des temps, payes, formation, recrutement...) de la collectivité. À compter du 1^{er} décembre 2019, elle délègue la gestion des effectifs de la station du Col de Marcieu à la Société d'Économie Mixte (SEM) de la station des 7 Laux. L'année 2019 a été marquée par la poursuite de la politique de maîtrise de la masse salariale et le changement du système d'information (paie, carrière...)

1077

dossiers de Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) traités durant l'année.

2877

arrivés et contrats conclus.

Une moyenne de

770

bulletins de salaire chargés mens.

13

recrutements suite à création de postes.

112

recrutements suite à bordings, remplacement, renfort, fin de contrat, évolution d'organisation.

165

stagiaires doctes sociaux dans les différents équipements.

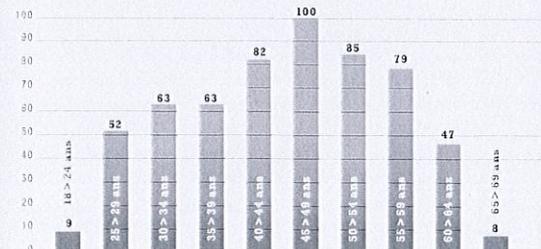
Les agents ont été formés à une moyenne de 4 jours de formation par agent formé (pour un total de 200 jours de formation dont 14-17 agents du Centre National de Formation de la Fonction Publique (CNFFP), personnes privilégiées des collectivités territoriales).

La formation représente de la masse salariale.

165 stagiaires doctes sociaux ont un total de 75 apprentis au 31/12/2019.

Pyramide des âges au 31/12/2019

(Agents sur emplois permanents)

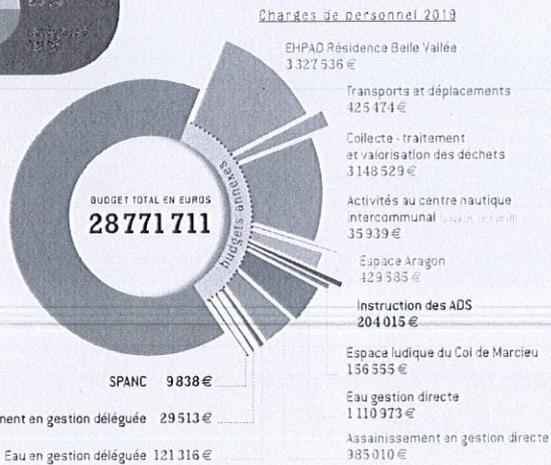
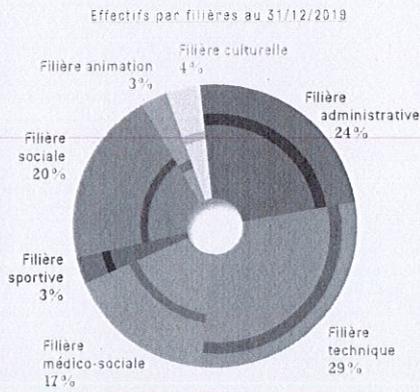


En matière d'effectif, la collectivité compte :

477 agents
427 agents
[23 apprentis et 3 contrats d'avenir et d'insertion - FEC]

Répartition

- Services 27,5%
- Services administratifs 22,5%
- Services techniques 23,5%
- Services sociaux 26,5%



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Grésivaudan aménage, viabilise et gère 48 zones d'activités. Il propose du foncier aux entreprises en cherchant à conforter la diversité du tissu économique local.

La collectivité soutient activement l'entrepreneuriat.

Elle accompagne aussi les futurs entrepreneurs et assure une veille de l'offre de bureaux et de locaux industriels. Préparer l'économie de demain est aussi une priorité de la communauté de communes qui soutient l'innovation sur le territoire.

3,53 ha
de foncier vendus à 14 entreprises
sur une surface totale de 11,7 ha, dont 8,2 ha
représentant 158 emplois
(à 107 emplois prévus
dans les 7 à 5 ans)

+ de 5,2 M€
de subventions
pour soutenir l'innovation
(projets N°a 2017
et Fonds Unique Interministériel)

48 zones
d'activités
économiques
qui accueillent 19 300 emplois,
soit 54 % de l'emploi total
du territoire.

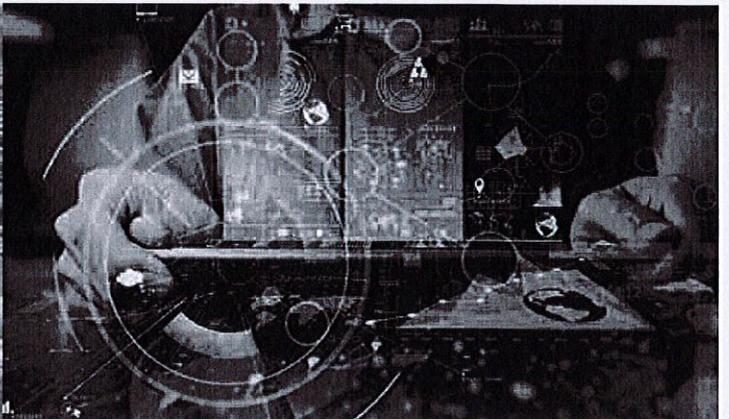


47,4 ha
de foncier
économique
sur le territoire

selon le Schéma de Cohérence
Territoriale (SCT) 2017. Toutefois, une bonne
partie de celui-ci nécessite encore
d'être aménagée, voire acquise. Aussi,
les réserves foncières prêtes à l'emploi
restent une denrée stratégique
pour tout le territoire.

COMMERCIALISATION

Vente du bâtiment
Olivetti à la société MNS
sur la commune
de Pontcharra.



**DE DIFFUSION
DE L'INNOVATION
SUR LE TERRITOIRE**

→ Le Grésivaudan soutient
financièrement les pôles
de compétitivité **Tenerdis**
(nouvelles technologies de l'énergie)
et **Minalogic** (technologies
du numérique). Participations 2019
respectives : 5 250 € et 10 250 €.

→ Il participe au programme
Nano 2017 (5 M€ versés en 2019)
et s'est engagé, en septembre 2019
dans le programme Nano 2022
(à hauteur de 10 M€ sur 4 ans,
voir ci-contre).

→ Il soutient la filière
numérique à travers
le réseau **French Tech
in the Alps** (subvention
de fonctionnement
de 10 000 € en 2019).



→ Il soutient l'association **Hydro21**,
centre de compétence européen
sur l'hydroélectricité, première
des énergies renouvelables
dont notre territoire est le berceau
(à hauteur de 1 500 € en 2019).

→ Il soutient l'entreprise **Tiempo**,
éditrice de logiciels, dans le cadre
d'un projet R&D issu des pôles
de compétitivité en engageant
sur un financement de 300 000 €
sur les 3 prochaines années.

→ Il participe à la 4^e édition de l'appel
à projet **mécanique / métallurgie**
avec 20 000 € permettant de soutenir
2 entreprises du territoire.



→ Il soutient également
Medicaps le cluster
de la filière des technologies
de la santé du Silon a'oin
qui met en réseau plus
de 100 start-up, PME,
grands groupes, centres
de recherche, université
et collectivités issus
des domaines des technologies
médicales, biotechnologies
et e-santé (à hauteur
de 5 000 € en 2019).

NANO 2022

Nano 2022 est la branche française du programme européen IPCEI
(important Project of Common European Interest) sur la nanoelectronique
associant 4 pays : l'Allemagne, La France, l'Italie et le Royaume-Uni.
Ce programme est l'évolution du celui de 2013 à 2017 au niveau
national. Il s'élargit en passant à une dimension européenne et en autorisant
les aides publiques au-delà de la R&D pour le financement de lignes pilotes
et du passage des innovations en production.



ANIMATION ÉCONOMIQUE



■ Labelisé « territoire d'industrie » par l'État en novembre 2019, Le Grésivaudan s'engage, aux côtés du Pays Voironnais, des communautés de communes des Vals du Dauphiné, de Bièvre Est, de Creux de Chartreuse et de Val Gaier pour soutenir le développement de l'industrie sur le territoire. Le travail de l'année 2019 aura été de définir un plan d'actions autour des 4 axes (baser, recruter, innover, attirer et simplifier).

■ Soutien aux réseaux d'entreprises IGL, Isère Entreprendre...

■ Mars 2019 : coparticipation à Global Industrie [salon d'équipementiers industriels], avec le Pays Voironnais, Grenoble-Alpes Métropole, Bièvre Est.



■ Mars 2019 : participation au MIFM, marché à destination des professionnels de l'immobilier, sous la bannière Grenoble Alpes, association d'attractivité du territoire lancée en 2019 auquel Le Grésivaudan a adhéré.

■ Décembre 2019 : coparticipation au SIA (Salon de l'Immobilier d'entreprises), avec le Pays Voironnais, Grenoble-Alpes Métropole, Bièvre Est et la SEM InnoVa.



SOUTIEN AUX ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS

Le Grésivaudan soutient financièrement le tiers lieu de Saint-Martin d'Uriage (9 adhérents à l'année) et le Fablab du Plateau des Pettes Roches, incubateur d'innovations, équipé d'une imprimante 3D et d'outils.



ZONES D'ACTIVITÉS

La collectivité élabore, en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), un schéma directeur des zones d'activités économiques (ZAE), un outil stratégique pour leur développement, qui contribue à la richesse et l'attractivité du territoire.

Lancement de la création de la zone d'activités de Grignon sur la commune de Pontcharra. Elle dispose d'une superficie de 78 ha.



ADOPTION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Le 29 avril 2019, la collectivité a adopté une feuille de route pour fixer sa position lorsque son avis est sollicité par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial lors de projets d'ouverture de grandes surfaces sur le territoire. L'objectif est d'adapter des règles d'implantation claires et d'équilibrer le développement des commerces sur le territoire.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

La collectivité offre aux créateurs et repreneurs d'entreprises un suivi au long court. Elle les aide à définir leur projet, les informe sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et leur propose des solutions immobilières (pépinières pour les jeunes entreprises et ateliers relais pour celles en développement).



INOVALLEE



HOMMAGE À ANDRÉ EYMERY
Maire de Montbonnot-Saint-Martin de 1985 à 2006, il fut l'un des pionniers d'Inovallee, l'atelier numérique du Grésivaudan dédié à l'innovation numérique et informatique, qui a été rebaptisé « Atelier Numérique André EYMERY », le 27 mai 2019.



Afin d'être plus attractive, l'association Inovallee a investi dans le développement d'une plateforme digitale interactive valorisant la technologie et le territoire. À ce titre, la collectivité lui a attribué une subvention exceptionnelle de 20 000 €. www.inovallee.fr



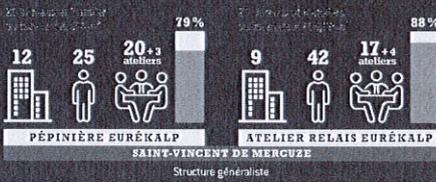
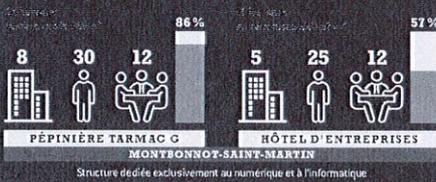
UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC IGI

La Plateforme d'Initiative Locale, association créée en 1998 à l'initiative des élus et des entrepreneurs du Grésivaudan est le partenaire privilégié de la collectivité pour soutenir la création des entreprises. Elle étudie la viabilité de leur projet, offre un soutien financier par le biais de prêts d'honneur et assure un suivi post-crédation.

EN 2019
 > 59 créations ou reprises d'entreprises générant la création de 148 emplois ont bénéficié d'un financement global via IGI de 434 000 € de prêts d'honneur tous dispositifs confondus (prêt d'honneur à la création et reprise, prêt d'honneur innovation, prêt d'honneur croissance, prêt d'honneur entreprise remarquable).
 > Montant moyen des prêts d'honneur par dossier : 6 300 €.

Le Grésivaudan propose des solutions immobilières aux jeunes entreprises

Entreprises installées | Nombre de salariés | Nombre de bureaux occupés | Taux d'occupation



Base d'occupation en basique du fait que 3 entreprises représentent 9 bureaux et 22 salariés sont rattachés au terrain de leur construction de loi à la fin de l'année.

37 entreprises hébergées (premières ou ateliers relais)
 soit **131** salariés
 Taux de remplissage **69,60 %**
2 584,33 m² Surface immobilière totale disponible

Accusé de réception en préfecture
 038-200018166-20200921-DEL-2020-0219-DE
 Date de télétransmission : 01/10/2020
 Date de réception préfecture : 01/10/2020

CHANTIER
« TRÈS HAUT DÉBIT »



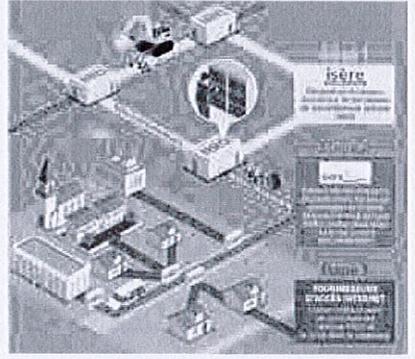
19 205 prises ont été déployées en 2019 sur un total de 62 474.

2,5 jours nécessaires pour installer un câble de 720 fibres optiques.

La mission du Grésivaudan est de faciliter le déploiement de la fibre sur le territoire via le réseau d'initiative publique mis en œuvre par le Département. Elle finance à part égale avec le Département les travaux et fait le relais entre les futurs bénéficiaires de la fibre (communes, entreprises, habitants) et le Département.

6,17 M€ Coût total (à 50/50 avec le Département).

2024 Fin prévisionnelle.



Lancé en février 2013, le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en Très Haut Débit d'ici 2024, c'est-à-dire proposer un accès performant à internet à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations. C'est à l'appui sur les collectivités territoriales, Le Grésivaudan s'est engagé via le réseau d'initiative publique mis en place par le Département à contribuer à ce déploiement.

Pour suivre le raccordement commune par commune : www.iserehd.fr

SOUTENIR L'ÉCONOMIE AGRICOLE

L'agriculture est une activité économique incontournable pour le territoire.
La collectivité s'est fixé en 2019 des objectifs exigeants afin de préserver cette économie
et répondre aux besoins alimentaires de la population.



SEPTEMBRE :
ADOPTION
DE LA NOUVELLE
POLITIQUE
AGRICOLE ET
ALIMENTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

En lien avec l'Espace Belledonne et la communauté de communes Cœur de Savoie, accompagnée par le bureau d'études TERD et avec des financements européen (LEADER Belledonne) et régional (Plan pastoral territorial Belledonne), la collectivité a fixé ses orientations à l'horizon 2030. Un plan d'actions triennal 2020-2022 a été adopté en novembre pour réussir la transition agricole vers un modèle plus résilient et répondre aux besoins alimentaires des habitants.

PREMIERS RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE DE PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU FONCIER AGRICOLE

Depuis 2 ans, Le Grésivaudan a lancé une opération pour préserver, restaurer et récupérer des terres agricoles. Il a mis en place la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) pour réaliser ce travail de longue haleine et, en 2019, les premiers résultats sont là. Suite au contact de plus de 300 propriétaires de parcelles non cultivées, une dizaine d'hectares vont retourner à l'agriculture (via 9 promesses de vente ou location). Grâce au travail de veille effectuée sur les ventes notariées, 4,6 ha ont pu être récupérés. Et enfin, 4 ha ont été remis en état d'exploitation. À fin 2019, cette opération permet de conforter l'installation de 7 fermes représentant 10 emplois sur le territoire. Il reste néanmoins une quarantaine de porteurs de projet toujours en recherche de terres pour s'installer.



ADHESION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT POUR L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Rejoignant le Pays Voironnais et d'autres EPCI du département, la communauté de communes a choisi en novembre d'adhérer à ce dispositif de compensation volontaire pour affirmer la valeur de la terre agricole. Elle s'engage ainsi à abonder un fonds à hauteur de 1 €/m² aménagé lorsqu'elle ne peut éviter des travaux affectant des espaces agricoles. Le fonds permet ensuite d'aider financièrement des projets agricoles et agroalimentaires collectifs et structurants.



PRÉSERVER LES ABEILLES ET L'APICULTURE

Dans le cadre de l'action **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)**, Le Grésivaudan a organisé en février, avec les syndicats apicoles, une réunion d'information à destination des apiculteurs et du grand public, pour lutter contre le frelon asiatique. Une enquête auprès des apiculteurs professionnels du territoire a été menée, avec l'ADABio, sur les difficultés rencontrées et les besoins. Avec la Chambre d'agriculture et l'ADABio, la collectivité a sensibilisé les agriculteurs aux alternatives aux produits chimiques, à la biodiversité des sols et à l'agriculture biologique.

21 000 €

d'aide à l'investissement versés
aux professionnels de l'apiculture.



+ de 360
exploitations.

4
installations soutenues (28 400 €)
dont 5 en agriculture biologique.

9
producteurs agréés
avec + de 100 produits depuis juin 2018.

SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS ET VALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE

La forêt est une des forces économiques du Grésivaudan. Elle couvre plus de la moitié du territoire (contre 30 % en moyenne en France) dont 31 500 ha* de forêt dite productive. La collectivité promeut la filière forêt-bois et soutient ses acteurs. Elle cherche à faciliter l'accès à la ressource (foncier, desserte routière) et accroître sa mobilisation tout en assurant sa pérennité dans une démarche de gestion durable. La collectivité a également pour mission de sensibiliser et informer le grand public, les élus ou encore les professionnels.

UNE STRATÉGIE FORESTIÈRE À L'HORIZON 2030



Le Grésivaudan a voté en septembre 2019 une nouvelle politique forestière ambitieuse à l'horizon 2030 pour répondre aux enjeux air, climat et énergie. Elle s'inscrit dans la coopération inter-territoriale déjà initiée à l'échelle de la grande région grenobloise et du massif de Belledonne, et s'appuie sur les communes pour le travail de proximité.

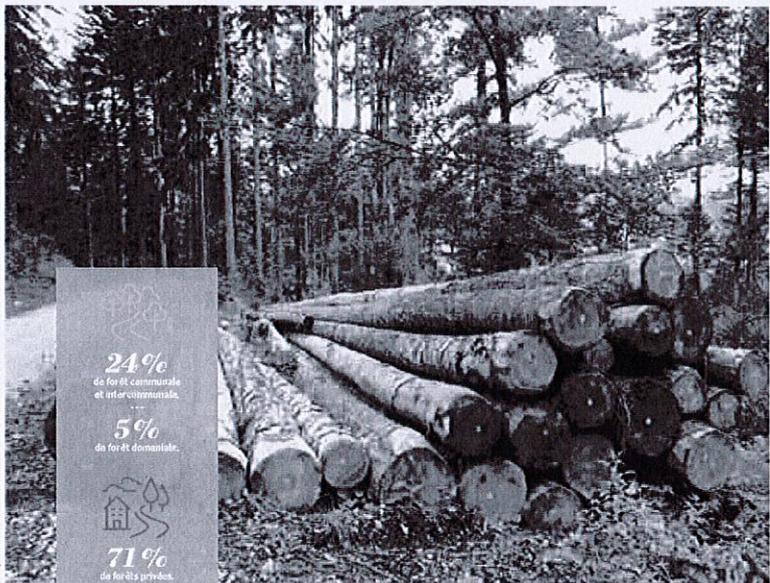
Sont Territoires à Énergie Positive (TEPOS) (Le Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole, le Pays Virois, Saint-Marcelin Vercors Isère Communauté, la communauté de communes du Trièves et les PNR de Chartreuse et du Vercors) se regroupent pour construire des solutions communes (en termes de gestion forestière, d'approvisionnement en bois local, de respect de la qualité de l'air et de développement des filières locales), tout en préservant les stratégies forestières propres aux enjeux de chaque territoire.

Le 29 avril 2019, Le Grésivaudan s'est engagé à étudier la solution bois pour tout projet de construction de la collectivité et à s'assurer de la meilleure prise en compte du bois dans ses usages matériau et combustible.

WWW.LAFORETBOUGE.FR



Pour lutter contre le morcellement de la propriété forestière et faciliter les ventes, achats et échanges de parcelles boisées, Le Grésivaudan a mis en place une bourse foncière forestière accessible gratuitement en ligne. À fin octobre 2019, ce sont 197 offres publiées pour 533 parcelles mises en vente, représentant environ 190 ha.



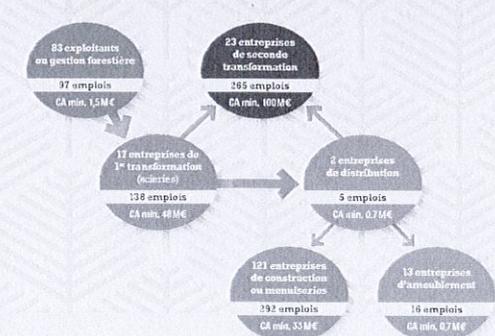
24%
de forêt communale et intercommunale.

5%
de forêt domaniale.

71%
de forêts privées.

800
emplois directs
+ environ 800 emplois indirects: 250 entreprises dont une dizaine de scieries sciant plus de 200 000 m³ de bois (résineux essentiellement) pour 10 000 m³ de produits finis.

185 M€
Chiffre d'affaires total.



AOC BOIS DE CHARTREUSE

Les forêts communales du Plateau des Petites Roches représentant 510 ha sont habilitées pour l'AOC. Cette certification – une première dans la filière bois – combine une aire géographique (le massif forestier de Chartreuse) et la valorisation par le savoir-faire humain des professionnels qui crée la typicité du produit.



DÉCHETS : TRIER PLUS ET MIEUX

La collectivité collecte et traite les déchets de 27 des 43 communes du territoire (une gestion déléguée est assurée par le Syndicat intercommunal du Haut-Bréda et de la Combe de Savoie [SIBRECSA] sur les 17 communes du nord du Grésivaudan). La collectivité gère 4 déchetteries (Saint-Ismier, Saint-Martin d'Uriage, Crolles, Le Touvet) et mène des actions d'information et de sensibilisation pour mieux trier et réduire les déchets.



13 493
tonnes d'ordures ménagères
(+4,54% / 2018)



4 374
tonnes de recyclables : emballages plastiques,
métalliques et briques alimentaires et cartons
(+7,41% / 2018)



2 896
tonnes de verre
(+1,58% / 2018)



NOUVEAU SERVICE DE DÉCHETTERIE MOBILE SUR LES COMMUNES DE MONTAGNE

La déchetterie mobile est un nouveau service de proximité mis en place par la communauté de communes. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes de montagne, éloignées des déchetteries fixes. En 2019, 75 permanences ont été effectuées sur les communes de Chamrousse, Le Plateau des Petites Roches, Les Adrets, Saint-Jean le Vieux et Saint-Mury Monteymond de mars à novembre.

DÉPLOIEMENT DES POINTS DE PROXIMITÉ

Le déploiement de la nouvelle organisation de gestion des déchets adoptée en 2017 se poursuit. Au 1^{er} juillet 2019, les communes de Benin, Champ-près-Frogès, Crolles, Frogès et Villard-Bonnot (soit environ 23 000 habitants) collectent leurs déchets ménagers dans des points de collecte de proximité rejoignant les 12 autres communes déjà dans ce dispositif.

La substitution de la collecte en porte à porte par la collecte en points de proximité, c'est : **de camions, de tri et de valorisation, de pénibilité pour les agents**



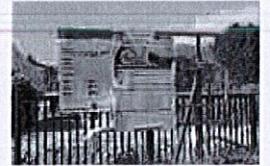
OPÉRATION « TOUT POUSSÉ À COMPOSTER » MENÉE À LAVAL

5 ateliers, 1 café compost, des animations scolaires et une soirée cinéma avec la diffusion du film « Le potager de mon grand-père » ont été organisés à Laval pour développer le compostage individuel. 2 sites de compostage collectif ont été mis à la disposition des habitants et les services techniques et école ont été accompagnés dans cette démarche.



TRAVAUX DE LA DÉCHETTERIE DU TOUVE

En février, la déchetterie ferme pour 11 mois de travaux afin de passer de 4 500 m² à 7 500 m², collecter plus de types de déchets, sécuriser les quais de déchargement et fluidifier le parcours pour les usagers. Un espace de récupération de compost et broyat sera proposé ainsi qu'un point réemploi pour déposer les objets inutilisés et en bon état.
Coût de l'opération : 1,95 M€ HT.



LA MOBILITÉ UN ENJEU POUR TOUS

TOUGO le réseau des transports en commun du Gresivaudan est financé et géré (via une *Délégation de Service Public*) par la communauté de communes. Il assure la desserte scolaire de tous les établissements du territoire : écoles, collèges et lycées. La collectivité structure le réseau et aménage des axes et équipements qui fluidifient la circulation et des pôles d'échanges multimodaux (parking covoiturage, points-relais...). 2019 marque aussi un tournant avec le vote du transfert de la compétence mobilité et de la création du SMMAG (*Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise*) avec Grenoble-Alpes Métropole et le Pays Voironnais, effective au 1^{er} janvier 2020.



NOUVELLE LIGNE NAV'PRO A

Mise en service en avril, cette nouvelle ligne à destination des entreprises et des salariés, en correspondance avec la gare de Lancy à Villard-Bonnnot et la ligne Express 1 à Montbonnot Pré de l'Eau desservent les zones d'activités Inovalée à Montbonnot, le parc et La Bâte sur Saint-Ismer et Saint-Nazaire les Eymes et enfin la Grande Ile sur Villard-Bonnnot et Le Versoud. Nav'Pro A rejoint ainsi les 2 lignes existantes rebaptisées Nav'Pro B (liaison gare de Brignoud / zone d'activités Croiles-Bermin) et Nav'Pro C (liaison Pontcharra / zone d'activités Croiles-Bermin).



FACILITER L'USAGE DU VÉLO

- Le Gresivaudan, lauréat de l'appel à projets « Fonds mobilité active - communautés cyclables » 2019 a signé le 3 décembre une convention avec l'État et l'Agence de Financement des Infrastructures des Transports de France pour la réalisation de 3 projets de traversée vélo (Croiles > Brignoud, Tencin > La Terrasse, échangeur de La Bâte). Montant de la subvention accordée : 3 047 473 € pour 3 projets (soit 40 % des travaux).
- 8 consignes à vélo de 5 places chacune ont été implantées sur le territoire en 2019.
- Plus d'une douzaine d'animations vélo ont été réalisées sur les secteurs des zones d'activité Croiles-Bermin et Inovalée en 2019.

CHANTIERS D'AMÉNAGEMENT

<p>Aménagement du parking covoiturage Le Touvet</p> <p>Coût total du chantier : 450 000 € HT</p>	<p>Mise en service échangeur La Bâte</p> <p>Coût total du chantier : 851 64 € dont 70% financés par la collectivité (voir page 2021)</p>	<p>Démarrage des travaux du Pré de l'Eau</p> <p>Coût total du chantier : 4,5M € dont 1 396 000 € HT en 2019</p>
---	---	--

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

Les entreprises signataires du Plan De Mobilité Inter-Entreprises (PMIE) Croiles-Bermin multiplient les actions : mise à disposition de places de stationnement dédiées aux covoitureurs, de titres de transport pour les déplacements professionnels, création de zones de stationnement vélo, déploiement du télétravail, groupes de réflexions... Et Le Gresivaudan les accompagne dans cette transition avec une dizaine d'actions en 2019 en plus des animations vélo.



80%
des points d'arrêt rendus accessibles sur les lignes structurantes.



300
incidents à l'autostop organisés.



AUTOPARTAGE
5
véhicules sur le territoire
et **1 083 km**
en moyenne/véhicule/mois.



PASS SCOLAIRE 10 VOYAGES

Création pour la rentrée scolaire du Pass scolaire, un abonnement annuel à 40 euros qui donne droit à un crédit de 10 trajets par semaine de lundi au vendredi (hors transport à la demande), valable toute la journée, pendant la période scolaire.

LA VOITURE PARTAGÉE, AUTOSTOP ORGANISÉ ET COVOITURAGE

En 2019, le maillage du territoire est presque complet avec 250 points de prise en charge pour le stop et le covoiturage matérialisés.



AUTOPARTAGE

2 nouveaux véhicules ont été installés sur le territoire (Villard-Bonnnot et Goncelin). Au total 5 véhicules présents sur le territoire.



PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations a été transférée au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI). Le Grésivaudan participe pleinement à cette mise en œuvre et reste associé au pilotage à travers les comités de suivi et les commissions intercommunales.

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR GEMAPI

Adopté le 20 novembre 2012, il recense 1 450 km de linéaire hydraulique, les digues et aménagements et 311 actions à mettre en œuvre dont 57 prioritaires. D'importants travaux d'investissement sur l'Isère et un programme d'interaction des affluents complètent ce dispositif de mise en œuvre. Coût global : 1,5 M€.



© Service de l'Ét. Coll. G. Barreau

PARTICIPATION AU PROJET ISÈRE AMONT

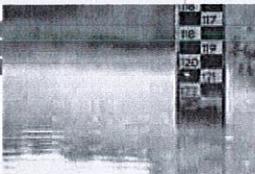
Les aménagements du projet Isère Amont ont pour objectifs de :

- Protéger les zones urbanisées à hauteur de la crue bi-centennale (ou crue de 1859).
- Valoriser les milieux naturels (confluences, bras-morts, forêts alluviales, corridors biologiques).
- Développer la fréquentation des berges de l'Isère grâce à des aménagements paysagers et de loisirs.



PROGRAMME D'ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

À la fois programme et outil de financement des études et travaux, un PAPI a été lancé par le SYMBHI pour les affluents de l'Isère. Ce programme permet de contractualiser avec l'État des objectifs et des financements importants. Il devrait aboutir pour les affluents dans le Grésivaudan en 2020.



47
ruisseaux
et torrents.



1 200

zones humides
(étangs, tourbières, marais, forêts
alluviales, prairies humides, mares...)



135 M€

au total sur 10 ans pour le projet d'aménagement
Isère Amont dont 3,5 M€ à la charge
du Grésivaudan, dont 451 000 € versés en 2019.

ASSURER LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Le Grésivaudan est en charge de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées. La communauté de communes se mobilise pour préserver cette ressource fondamentale, garantir un service homogène à tous les usagers et harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire.



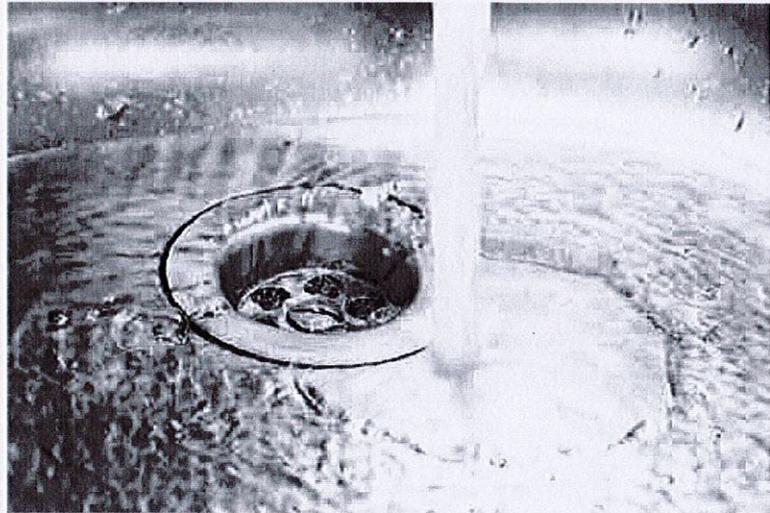
28
stations d'épuration.



Près de
45 000
abonnés.



10 millions de m³
d'eau consommés chaque année sur le territoire
dont 4,5 millions de m³ par les industriels.



Votre espace abonné*
eaux.le-gresivaudan.fr

Service de
clients

Gestion des
abonnements

Cartes de
paiement

Service de
pompiers

*Pour une question
ou une réclamation
Demande d'information technique

L'ESPACE ABONNÉS
En complément du site internet du Grésivaudan qui permet de s'informer, d'identifier les services d'urgence, de télécharger les documents réglementaires, ouverture d'un service en ligne pour faciliter les démarches des usagers.

ÉPISODES DE POLLUTION BACTÉRIENNE

À Crêts en Belledonne et Laval en août 2019, l'usage de l'eau a été restreint sur demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Une gestion de crise a été assurée sur une période limitée à quelques jours. En novembre 2019, c'est la commune du Touvet à La Frette qui a dû subir une restriction d'usage de l'eau. La gestion a été assurée par le délégué Veolia.

POUR UNE EAU SÛRE
L'ARS élabore un programme de contrôle annuel nettement sur chaque point de captage avec 1 000 analyses systématiques par an. Le contrôle s'opère sur des paramètres organoleptiques (goût, odeur), bactériologiques et chimiques. En cas d'alerte pollution, des analyses et vérifications supplémentaires sont effectuées.

PROTECTION DES CAPTAGES

Les procédures, initiées par les communes du Plateau des Pettes Roches et du Haut-Breda pour préserver les lieux de captage du Poirier à Saint-Hilaire du Touvet, de La Martinette, La Guettaiz et Montarmand à La Ferrière ont été achevées. Elles ont abouti à un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique imposant des contraintes sur les activités à proximité (urbanisme & aménagement, industrie, agriculture...)

STATION D'ÉPURATION DU PRAYER

Suite à un colmatage important ne garantissant plus le traitement des eaux usées à la station d'épuration du Prayer sur le Plateau des Pettes Roches, le filtre en pouzzolane a été remplacé au terme d'un chantier de deux mois.



TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Des travaux pour séparer les eaux usées des eaux pluviales ont été réalisés notamment :

- Au hameau de La Frette au Touvet (coût 105 000 € HT) et associés à un renforcement du réseau d'eau.
- Au hameau d'Avallon à Saint Maximin (coût 445 000 € HT dont 113 000 € à la charge de la commune pour les eaux pluviales).
- Rue Pégoud à Villard-Bonnot (coût 300 000 € HT).
- Le Bourg à Barraux (coût 1 300 000 € HT).
- Rue Saint Roch à Chappareillan (coût 215 000 € HT).
- Rue Père Tasse à Chamrousse (coût 150 000 € HT).

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

À Alevard et Goncelin, Le Grésivaudan assure désormais directement la gestion de l'assainissement et la facturation. La distribution d'eau potable continue d'être confiée respectivement à Veolia et à MIDALI.

AGIR EN FAVEUR DU LOGEMENT

Le Grésivaudan agit avec les communes pour aider les habitants à trouver un logement, le rénover ou l'améliorer. Il déploie également une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour améliorer la performance énergétique et adapter l'habitat à l'âge et au handicap.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

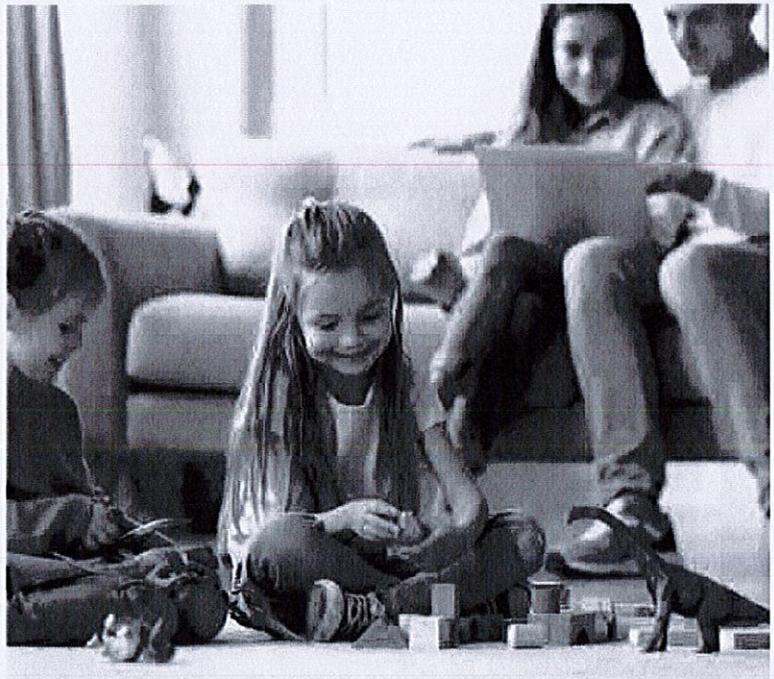
La collectivité accompagne les particuliers dans leurs démarches pour adapter leur logement à leur âge ou leur handicap mais également pour le rénover et améliorer ses performances énergétiques. Pour cela, elle s'appuie sur l'organisme Soliha qui aide les particuliers à identifier les besoins et monter les projets. En complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, elle accorde également des aides financières.

Cette année, **933 299 €** de subvention ont été accordés pour 86 logements dont **85 088 €** par Le Grésivaudan (33 logements pour des personnes âgées ou handicapées, 51 pour la rénovation énergétique et 2 pour des travaux lourds liés à l'insalubrité).



AIDES À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

En 2019, la collectivité a participé au financement de la construction de 59 nouveaux logements sociaux pour un montant de 380 000 €.



Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20200921-DEL-2020-0219-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

RÉNOVATION DES LOGEMENTS DES BAILLEURS SOCIAUX

La collectivité soutient, à hauteur de 490 000 €, 2 projets de OPAH 38 pour 16 logements sur les communes de Laval et Theys et 5 projets de la SDH pour 207 logements sur les communes de Froges, Le Versoud, Le Touvet et Villard-Bonnat.



**8 projets &
223 logements**

de rénovation des logements
des bailleurs sociaux.



AIDES OPAH

86 logements financés en 2019 pour un total de subventions
accrédités de **933 299** euros dont **115 088** euros
par Le Grésivaudan.

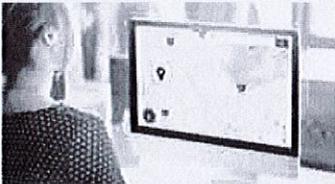
ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2015, l'intercommunalité propose aux communes un service Droit des Sols pour instruire les autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire et leur apporter des conseils en matière d'urbanisme réglementaire.

À ce jour, 34 communes, qui restent compétentes, font appel à ce service mutualisé.

Le service foncier assure la gestion du patrimoine intercommunal et procède aux acquisitions nécessaires aux projets mis en œuvre par Le Grésivaudan notamment en matière d'économie pour le développement des zones dédiées ou encore de l'eau et de l'assainissement pour la protection des captages d'eau potable.

Il accompagne également certaines communes dans le cadre des portages fonciers pour le développement de leurs projets d'équipement par exemple.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG du Grésivaudan a été mis à contribution pour différentes études prospectives relatives aux gisements fonciers (économie, agriculture), à l'inventaire du patrimoine intercommunal ou encore à la consommation foncière. En 2019, la communauté de communes a réfléchi sur les partages de données et la mutualisation des outils avec les communes et le Parc de Chartreuse. Cette démarche s'est concrétisée par la signature d'une convention d'échange de données avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse et se poursuit par une deuxième phase d'étude de lexistant et des besoins.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le Grésivaudan, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère, poursuit en 2019 sa consultation avec une architecte conseil pour 13 communes de son territoire. Ce SERVICE GRATUIT est destiné aux personnes ayant un projet de construction ou d'aménagement et souhaitant obtenir des renseignements : qualité architecturale, matériaux, coûts, intégration dans l'environnement, économies d'énergie.



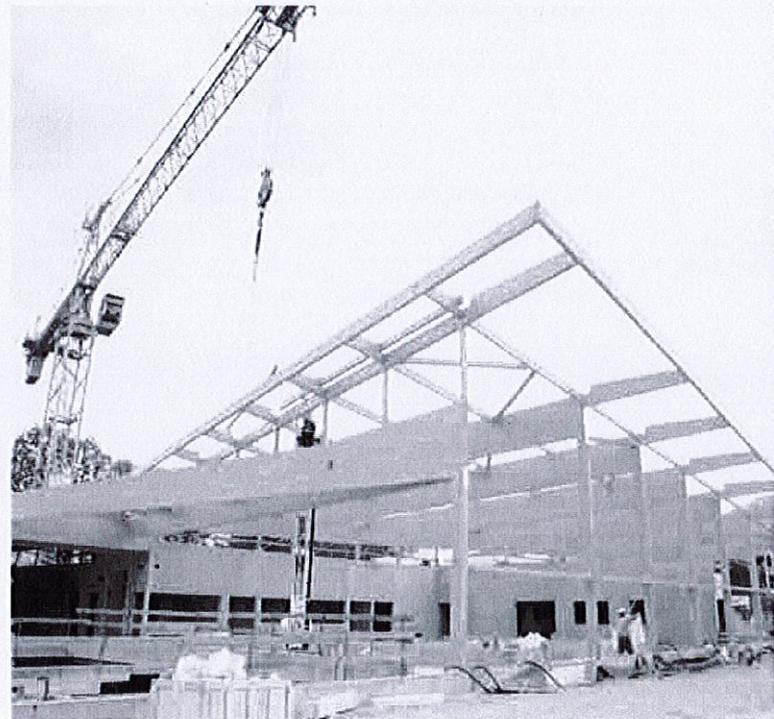
Maïa BENOIT
ARCHITECTE CONSEIL

ORGANISATION DU PARTENARIAT AVEC L'AURG

Le Grésivaudan finance des interventions de conseil de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) pour les communes sur leurs projets d'urbanisme. 5 communes en ont été bénéficiaires en 2019.



L'AGENCE



1 068
dossiers d'autorisations
d'urbanisme traités.



41
consultances architecturales
assurées sur 10 communes.

RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de sa démarche Territoire à Énergie Positive (renouvelée en 2019 pour une deuxième période de 3 ans), Le Grésivaudan s'engage pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. Il coordonne et met en place des actions pour améliorer la qualité de l'air.



410 dossiers
Prime air basés
déposés en 2019.



13 dossiers
Prime solaire
thermique attribués.



3 classes
volontaires pour
le 3^e défi classe
énergie: 30 élèves
concernés.



Actions avec Grési21

La collectivité est membre fondateur de l'association Grési21. Elle a un siège permanent aux côtés des habitants et des autres collectivités actionnaires.

LANCEMENT DE LA DEMARCHE TOUS EN TRANSITION

Plus de 100 initiatives en faveur de la transition énergétique ont été recensées sur le territoire.



PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

40 centrales photovoltaïques sont en service sur le Grésivaudan dans le cadre de la centrale villageoise Grési21, pour une production de 800 000 kWh, soit la consommation d'environ 320 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire). 3 nouveaux groupes projet ont été lancés en 2019 sur des zones non encore couvertes.



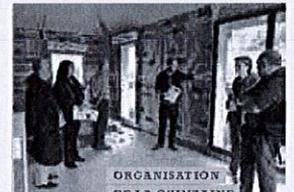
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Démarrage d'un groupe économie d'énergie au sein de Grési21, plus de 20 bénévoles se forment pour proposer aux habitants des ateliers économie d'énergie, des réunions fupperwatt, des découvertes thermographiques.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Grésivaudan soutient financièrement les communes dans leurs projets de rénovation énergétique et a apporté en 2019 une aide à :

- La rénovation de l'éclairage public de 10 communes d'un montant de 164 475 €.
- La rénovation de 5 logements communaux d'un montant de 51 529 €.
- La rénovation de 3 bâtiments communaux intégrant des projets « énergie renouvelable » pour un montant de 238 280 €.



ORGANISATION DE LA QUINZAINE RÉNOVÉNERGIE

Le dispositif de rénovation énergétique allie conseils personnalisés et coups de pouce financiers pour aider les particuliers à rénover leur logement et diminuer leur facture énergétique. 10 événements à destination du grand public (conférences, ateliers, visites...) et une matinée conseil ont réuni cette année des organismes de conseil et des artisans pour renseigner les particuliers qui souhaitent se lancer dans la rénovation énergétique de leur logement.



L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE

Adhère, depuis 2019, à l'Union Nationale et à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS et UDCCAS), la communauté de communes soutient activement, aux côtés des communes, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales, de nombreuses associations locales œuvrant dans le champ du social, de l'insertion et de l'emploi.

Elle accompagne plus particulièrement les jeunes générations par des actions de prévention ciblées et une politique jeunesse dynamique (comme la préparation au BAP), ainsi que les demandeurs d'emploi, au moyen de services (avec le Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE) et d'actions spécifiques (heures d'insertion intercommunales pour l'insertion par l'activité économique, plateforme de services pour les demandeurs d'emploi de longue durée, aides à la mobilité).

Le Grésivaudan assure par ailleurs la gestion d'un EHPAD, aménage et gère des aires d'accueil pour les gens du voyage, et pilote le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).



LA MISSION LOCALE GRÉSIVAUDAN ALPES MÉTROPOLE À LA RENCONTRE DES JEUNES

Pour entrer en contact avec les jeunes qui n'en prennent pas l'initiative, des permanences ont eu lieu dans les communes ainsi que des rencontres sur le terrain en accompagnant des éducateurs de rue.

1 500 jeunes accueillis

225 993 € de subvention pour la mission locale Grésivaudan Alpes Métropole

13 194 € pour la mission locale de Saint-Martin d'Hères.

AIDE ALIMENTAIRE

Un camion frigorifique a été mis à disposition des associations d'aide alimentaire du territoire, afin que les produits frais soient transportés sans que la chaîne du froid ne soit rompue. Chaque année, plus de 500 habitants du Grésivaudan bénéficient d'une aide alimentaire en raison de leur précarité.



CUISINE « MAISON » À L'EHPAD « BELLE VALLÉE »

Depuis juillet 2019, les résidents de l'EHPAD à Proges bénéficient de repas préparés dans une cuisine rénovée et remise aux normes (coût de l'opération : 540 000 €). Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) bénéficie également désormais d'un réseau d'eau aux dernières normes de protection contre la légionelle (coût de l'opération : 700 000 €).



200
bénéficiaires du service réusito numérique en 2019.



23
enfants de la communauté des gens du voyage résidant ponctuellement à Crolles ont été scolarisés en 2019, contre 11 en 2018, grâce à l'action d'accompagnement des familles de la collectivité.

EN RÉUSSITE NUMÉRIQUE!

Depuis l'automne 2018, tout habitant rencontrant des difficultés dans ses démarches administratives sur internet peut se rendre dans l'un des 15 points d'accueil équipés dans les communes partenaires (20 000 € d'investissement dans le matériel informatique) par la communauté de communes pour se faire accompagner. Plus de 200 habitants ont ainsi pu bénéficier de ce nouveau service en 2019.



DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION DES POLICES MUNICIPALES

À l'occasion du passage du critérium du Dauphiné dans le Grésivaudan, le 15 juin 2019, plusieurs communes ont mutualisé leurs polices municipales afin qu'elles contribuent, avec la gendarmerie, à la sécurisation du parcours. Une action pilotée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

BIEN GRANDIR DANS LE GRÉSIVAUDAN

Pour la petite enfance (de 3 mois à 4 ans), Le Grésivaudan propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via 17 multi-accueils (372 places) et 9 Relais Assistants Maternels (RAM). Il soutient la parentalité dans le cadre de 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre.

Pour les 3 à 13 ans, il organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires (excepté Noël) dans 5 accueils de loisirs.



1444

enfants différents (844 familles) reçus dans les 5 accueils de loisirs intercommunaux pour un total de 23 703 journées.



470

enfants inscrits en garde régulière dans les 17 structures petite enfance en septembre 2019.



37

classes (15 Accels) et 343 élèves différents ont fréquenté les classes décloisonnées à l'accueil de loisirs intercommunal à Saint-Maurice.



UN NOUVEAU PÔLE ENFANCE INTERCOMMUNAL DANS LES CARTONS

Constitué d'un multi-accueil de 20 berceaux et d'un Relais Assistants Maternels, il sera situé à Alevard (ouverture prévue fin 2021).

CENTRE DE LOISIRS

Près de 150 activités différentes ont été proposées aux jeunes dans l'ensemble des accueils de loisirs du territoire avec une grande diversité tout au long de l'année. On a pu voir dans les programmes du golf, des courses de voitures télécommandées, de l'astronomie, de la pelote basque, des ateliers graffiti...



ANIMATION

51 animatrices ont participé en mai à une journée de préparation de la saison estivale. Au programme: mutualisation des compétences, échanges de pratiques, modules de formations (pédagogie, sécurité, réglementation).

EXPERIMENTATION POUR LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS L'ENVOI

qui a délocalisé son accueil du lundi matin sur la commune de Saint-Ismier, afin de répondre aux besoins des familles de ce secteur. Les accueils de mercredi matin et du vendredi après-midi se déroulent toujours sur Croles.



CLÔTURE DU PROJET «PRENDRE SOIN DE SOI POUR BIEN PRENDRE SOIN DES AUTRES»

Depuis septembre 2019, les 11 animatrices des RAM intercommunaux, ainsi que celles des RAM communaux du territoire, ont élaboré un projet d'accompagnement professionnel des assistants. Activités, formations, conférences, soirées-débats (160 participants au total) ont été organisées autour des thèmes de la communication, de la gestion du stress, de l'usage professionnel, de la relaxation... Avec la participation de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département de l'Isère, ce projet s'est terminé par deux représentations de théâtre en octobre, mettant en scène des situations du quotidien des assistants maternels.



NOUVELLE ACTIVITÉ NEIGE POUR LES 6/13 ANS

56 enfants y ont participé en janvier dans le cadre de l'accueil de loisirs intercommunal du Balcon de Belleodonne itinérant et multi-sites (Revel, La Combe de Lancy et Saint-Mury Monteymond).

INAUGURATION EN AOÛT DU NOUVEAU PÔLE ENFANCE INTERCOMMUNAL L'ÉPITAÏLE À CHAPAREILLAN

Il intègre un multi-accueil de 14 places avec une extension des jours d'ouverture par rapport à la halte garderie (8h à 18h sur 5 jours) et le RAM intercommunal du Granier secteur 2. L'équipement a ouvert au public le 2 septembre 2019.

DONNER ACCÈS À LA CULTURE À TOUS

Outil privilégié du vivre ensemble, l'action culturelle du Grésivaudan s'articule autour de la lecture publique, du spectacle, du cinéma, des arts plastiques et du patrimoine. La collectivité gère 3 musées (à Alleverd, La Combe de Lancey et Pissot (Le Haut-Bréda)), 2 médiathèques (à Crollas et à Pontcharra), un équipement polyvalent (l'Espace Aragon à Villard-Bonnot, lieu dédié à la fois au cinéma, au spectacle vivant et aux arts plastiques), ainsi qu'une salle de spectacles d'avril à septembre (l'Espace Bergès à Villard-Bonnot). Le Grésivaudan soutient également les initiatives et les acteurs culturels locaux participant ainsi à l'animation du territoire et à la création de lien social.



**UN RECORD
D'ENTRÉES
À L'ESPACE
ARAGON**

94500

entrées au cinéma de l'Espace Aragon en 2019 (contre 85 000 en 2018). Un public fidèle et enthousiaste !



**RENAISSANCE POUR LE MUSÉE
INTERCOMMUNAL À ALLEVERD**

Le chantier dans l'ancien casino, au cœur du parc thermal à Alleverd, où sera situé le futur musée a démarré en novembre. Ouverture prévue en septembre 2021, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. **Coût des travaux : 2 M€**

LECTURE PUBLIQUE



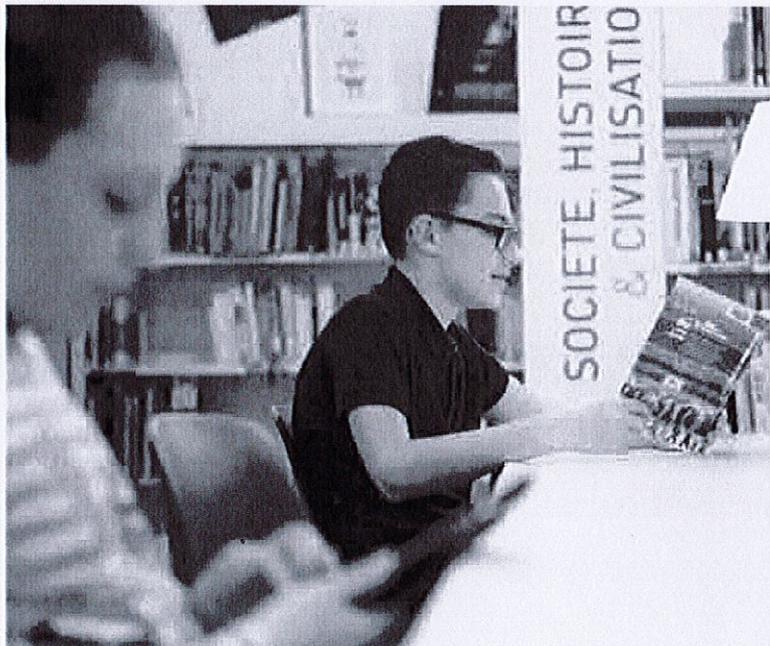
La nouvelle version de « Giboulvres », la fête du livre jeunesse, a attiré pas moins de 2 000 visiteurs lors de la journée festive du 6 avril. Au cours de ce temps fort de la lecture sur le territoire, 850 élèves et collégiens du Grésivaudan ont également pu participer à des rencontres avec des auteurs.

La navette des livres et documents du réseau intercommunal de lecture publique s'est lancée sur les routes du Grésivaudan. Pour sa première année d'existence, elle a transporté 69 000 documents sur tout le territoire de février à décembre 2019.



Créer le goût de la lecture dès le plus jeune âge :

- **Créer le goût de la lecture dès le plus jeune âge :** + de 2 000 scolaires accueillis.
- **Accès à la culture, à la formation :** 35 projections, 7 conférences, 11 spectacles, 6 expositions.
- **Favoriser l'inclusion numérique :** 88 ateliers.
- **Participation à des manifestations nationales :** Nuit de la lecture, Mois du Film Documentaire, Fête du cinéma d'animation, Printemps des poètes...



18

spectacles en 2019
soit 7 376 spectateurs au total,
dont 1 277 scolaires à l'Espace Aragon.



94527

entrées aux séances de cinéma de l'Espace Aragon et 43 projections en plein air à l'été 2019 dans 43 communes rattachées par 4230 opérations dans le cadre de Diméthodes.



26 500

abonnés dans les bibliothèques ou réseaux de lecture publique du Grésivaudan ont accès à plus de 400 000 documents.

LE TOURISME, UN ENJEU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Grésivaudan soutient les projets touristiques structurants du territoire. Il investit dans les stations communautaires. Dans le cadre de sa compétence « Promotion du tourisme », Le Grésivaudan œuvre pour renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur. L'Office de Tourisme intercommunal participe à la promotion des destinations touristiques du territoire avec la volonté d'accroître leur notoriété et leur attractivité.


6 stations
de sports d'hiver.


2
stations thermales.


Plus de **1 700** emplois directs
et plus de 2 000 emplois indirects.
Source : Bureau de Développement d'Alsace 2019


170 M€
de chiffre d'affaires annuel estimé.

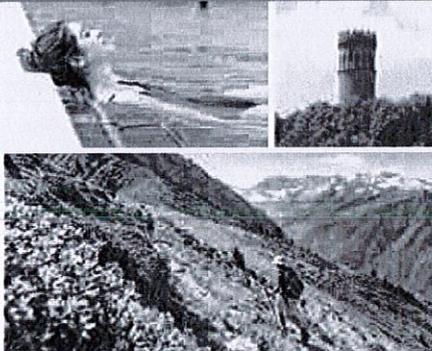


Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20200921-DEL-2020-0219-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE 2018-2023

Le Grésivaudan poursuit la mise en œuvre de sa stratégie touristique initiée en 2019, à travers le lancement d'actions structurantes :

- La montée en puissance du soutien à l'Office de Tourisme Bellefontaine-Chartrouse, véritable outil de promotion au service des destinations touristiques du territoire.
- L'élaboration du schéma des activités de pleine nature de la chaîne de Bellefontaine. En partenariat avec l'Espace Bellefontaine et les 5 EPD constitutifs de la chaîne de Bellefontaine (livraison en 2020).
- L'élaboration des projets de développement durable des stations communautaires Le Collet et Les 7 Laux de 2020 à l'après 2050 (livraison en 2023).
- L'instauration de la taxe de séjour intercommunale.
- La gestion et valorisation du réseau PDIPR (800 km de sentiers de randonnées).



INSTALLATION D'UN FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Dédié aux porteurs de projets publics du territoire et doté de 2,4 M€ pour 2019, il a été attribué à 19 projets sélectionnés :

Allevard

- Création d'une halle couverte pour accueillir marché et animations.
- Travaux d'aménagement du refuge de la Pierre du Carre.

Chamrousse

- Création du chemin des pisteurs (sécurisation de l'accès au secteur de Casserousse).
- Création d'une salle hors sac pour l'hiver 2020 / 2021.

La Terrasse

- Aménagement d'une aire d'accueil cyclotouristique.

Laval

- Création de parcours VTT ludiques en pleine forêt pour toute la famille au Pré de l'Arc.

La Collet

- Étude de faisabilité pour la neige de culture.
- Installation de crochets VTT pour télé-ski pour l'été 2019 et aménagements ludiques sur les pistes de ski prévues pour l'hiver 2020.

Le Haut-Bréfas

- Aménagement intérieur du refuge de l'Oule.
- Aménagement et développement touristique du site de Fond de France.

Les 7 Laux

- Aménagements ludiques de l'itinéraire de l'Écureuil du domaine skiable.
- Mise en place du forfait mains libres et du contrôle d'accès.

Plateau des Petites Roches

- Installation d'une tyrolienne à virages au Col de Marcieu en septembre 2019.
- Aménagements ludiques pour la station de Saint-Hilaire du Touvet.
- Aménagement pour la montée en gamme du camping de Saint-Hilaire du Touvet.
- Étude de faisabilité des actions prévues par la stratégie de développement 4 saisons de Saint-Hilaire du Touvet et du Plateau des Petites Roches.
- Signalétique touristique de Saint-Hilaire du Touvet à l'arrivée du funiculaire.
- Saint-Agnès
- Travaux de rénovation du refuge Jean Collet.
- Saint-Maximin
- Aménagement d'une aire de camping-cars.

**INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES SITES TOURISTIQUES COMMUNAUTARISÉS :**

LE COLLET

Station du Collet

Le Grésivaudan délègue la gestion de la station et l'exploitation du domaine skiable à l'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Domaines Skiables communautaires du Grésivaudan.

Les réalisations 2019

- Grandes inspections des télélièges des Tufs (19 ans) et de Grand Fau (23 ans)
- Extension de l'éclairage des pistes sur Claran pour le ski nocturne
- Mise en place de crochets VTT sur les télélièges pour la saison estivale
- Installation d'automates de vente et changement des bornes d'accès
- Mise en place de Wifi public sur la place Marcel Dumas



Espace ludique du Col de Marcieu

Après une première mission d'assistance à l'exploitation du Col de Marcieu confiée à la SEM des 7 Laux durant l'été 2019, Le Grésivaudan a confirmé la mobilisation des compétences et du professionnalisme de la SEM dans le cadre d'un marché de service public pour l'exploitation du site pour l'hiver 2019/2020

Les réalisations 2019

- Installation de la tyrolienne à virages
- Diagnostic et remise en état des équipements hivernaux

LE COL MARCIEU



**LE SPORT,
ET LES LOISIRS**

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau), Le Grésivaudan construit, entretient et gère des équipements d'intérêt communautaire comme le centre nautique à Crolles, la base de loisirs à La Terrasse ou la piste d'athlétisme intercommunale à Villard-Bonnot, (voir la liste complète des équipements en page 50).

Il gère l'utilisation des gymnases ou plateaux sportifs des collèges et des lycées en lien avec les services techniques. Il soutient les athlètes de haut niveau, les associations et les grands événements sportifs comme La Coupe Ice et le challenge intercommunal.

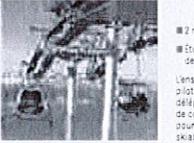


Station des 7 Laux

LES 7 LAUX

Les réalisations 2019 portées par l'EPIC Domaines Skiables

- Entretien voirie
- Mise en place de containers de stockage - chalet accueil acrobranche
- Extension-Énovation VTT - lancement maillette d'œuvre
- Mise en œuvre playnetarc/escape game au Playnet
- Panneaux signalisation à l'entrée de la station
- Neige de culture domaine nautique Bédrina
- Illuminations festives
- Matériel centre aquatique
- Création d'un espace Trail Center VTT au Pré de l'Arc



Les réalisations 2019 portées par Le Grésivaudan

- Grande inspection du téléliège du Grand Cerf
- Remplacement du câble de l'Oursière
- Mise en place du système mains libres avec vente de support RFID (rechargement en ligne) et contrôle d'accès
- Réhabilitation tendrière de l'Écoureuil avec jeu de piste associé

- 2 nouvelles dameuses livrées
 - Études sur la réalisation de la retenue collinaire de Piobay
- L'ensemble de ces travaux a été piloté techniquement par la SEM 77L, délégataire de la communauté de communes Le Grésivaudan pour l'exploitation du domaine skiable de la station.

LE CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL À CROLLES

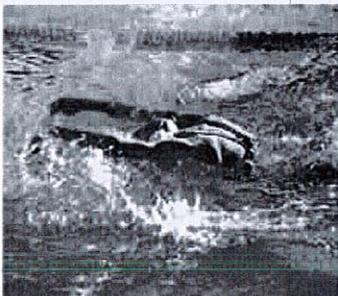


PISCINE
25 200
entrées «publics».



SQUASH
2 820
entrées «publics».

Il a accueilli en 2019, 144 classes de la maternelle au CM2 soit 3 552 élèves environ ainsi que 33 classes de collèges soit 825 élèves environ.



De mai à mi-novembre, la piscine et le squash ont été fermés une semaine fois pour travaux d'agrandissement du hall d'accueil, création de nouveaux vestiaires pour le personnel, changement du plafond de la piscine et de la centrale d'air, modification du système de ventilation et d'extraction sur les bassins, changement des bacs vitrés et modification de la façade.

CHANTIERS ET TRAVAUX



► Suivi du projet de la seconde piscine à Pontcharra.

► Finalisation du projet de la salle multi-activités sur Le Plateau des Petites Roches (Saint-Hilaire du Touvet).

AMÉNAGEMENT SPORTIF DANS LES GYMNASES

- Changement des protections murales du dojo du gymnase Cucot.
- Réfection de l'ensemble du mur d'escalade du gymnase Frison Roche.

SOUTIEN À LA COUPE ICARE

Cette manifestation mondiale de vol libre a eu lieu du 19 au 22 sept. 2019. Le Grésivaudan met 4 lignes de bus à disposition, encourage les modes doux et apporte un soutien logistique et financier (soutien association et montgolfières).

Au total un budget d'environ **145 000 €**

investi par Le Grésivaudan sur la Coupe Icare 2019 auxquels il faut rajouter les frais de personnel présent en amont et sur la manifestation.



ACCUEIL DES FITDAYS MGEN DU 7 AU 9 JUIN À LA BASE DE LOISIRS DE LA TERRASSE

Cet événement national consiste à un circuit national de triathlon. La manifestation débute le vendredi par des animations en faveur des scolaires. Le week-end rassemble diverses épreuves et ateliers ludico-pédagogiques pour les enfants. Pour les adultes, deux épreuves sur les distances olympiques du triathlon. Le samedi, un relais mixte distance XS et le dimanche une compétition individuelle en distance M.



MISE EN APPLICATION DE LA CHARTE DE PARTENARIAT SPORTIF

Le Grésivaudan partenaire du sport sur son territoire. En 2019 selon les critères de la charte de partenariat sportif ont été soutenus :

17
associations pour leur fonctionnement général.

19
événements sportifs majeurs (hors Coupe Icare).

6
sportifs de haut niveau, pour un total de subvention de **138 500 €** (hors Coupe Icare).

Quelques données

- 25 diffuseurs, course diffusée dans 190 pays.
- Audience moyenne de la diffusion sur France 6 : 111 000 téléspectateurs.
- 14,7% de part d'audience.
- Audience maximum sur France 6 : 134 000 (au moment de l'arrivée).
- Audience maximum sur Eurosport France : 291 000, lors de l'arrivée qui représente le meilleur audience sur l'ensemble de la semaine.

SUBVENTION UNSS

Le Grésivaudan contribue au développement de la pratique sportive dans les collèges, en apportant une aide financière à leurs associations sportives affiliées à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). En 2019 cette aide pour les 11 collèges accueillant des élèves du Grésivaudan et les manifestations entre établissements, s'est élevée à plus de **33 000 €**.

À noter en 2019 une subvention exceptionnelle au lycée de Pontcharra pour la participation aux championnats de France de Hip-hop.



Accusé de réception en préfecture
038-200019168-20200921-DEL-2020-0219-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

ÉQUILIBRE FINANCIER 2019

Le budget du Grésivaudan est composé de plusieurs budgets. Le budget principal qui comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants (multi-accueils, centres de loisirs, équipements sportifs et de loisirs...) et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...).

Les 16 budgets annexes enregistrent les autres dépenses liées aux services à la population qui, par leur nature, ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (transports, maison de retraite médicalisée, pépinières d'entreprises et zones d'activités, eau et assainissement en gestion directe ou déléguée, espace ludique du Col de Marcieu, Station des 7 Laux, déchets, espace culturel, camping, centre nautique...).

Pour chaque budget on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement de la part capital des emprunts en cours).

L'ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES

La fiscalité

Les impôts et taxes perçus par la communauté de communes Le Grésivaudan sont les suivants



Impôts issus du monde économique

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Dotation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) pour partie
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour partie
- Versement transport



Impôts issus des ménages

- Taxe d'Habitation (TH)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) pour partie
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour partie

À ces impôts vient s'ajouter, depuis le 1^{er} janvier 2015, la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations), taxe additionnelle à la Taxe d'Habitation, à la Taxe sur le Foncier Bâti, à la Taxe sur le Foncier Non Bâti et à la Cotisation Foncière des Entreprises. Par ailleurs, suite à la suppression de la Taxe Professionnelle, la communauté de communes Le Grésivaudan continue de percevoir une compensation versée par l'État, via le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP).



96,97 M€
de recettes
fiscales
en 2019

+ 4,01 %
PAR RAPPORT
À 2018

RAPPORT DE GESTION 2019

Impôts directs
(CFE, TH, taxes foncières,
DE MARP...)
66,84 M€



Compensation
liée à la suppression
de la TP (FNGIR, DCRTP)
30,13 M€

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

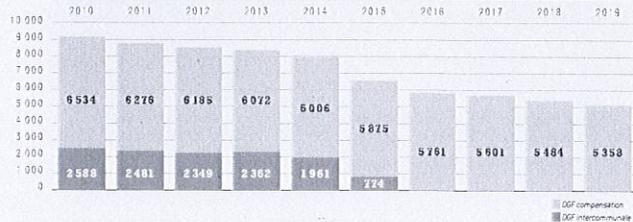
5,36 M€
de Dotation Globale
de Fonctionnement en 2019



Depuis 2015, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), que la communauté de communes Le Grésivaudan perçoit de l'État, ne comprend plus que la part « compensation » et son montant ne cesse de diminuer.

- 2,3 %
PAR RAPPORT À 2018

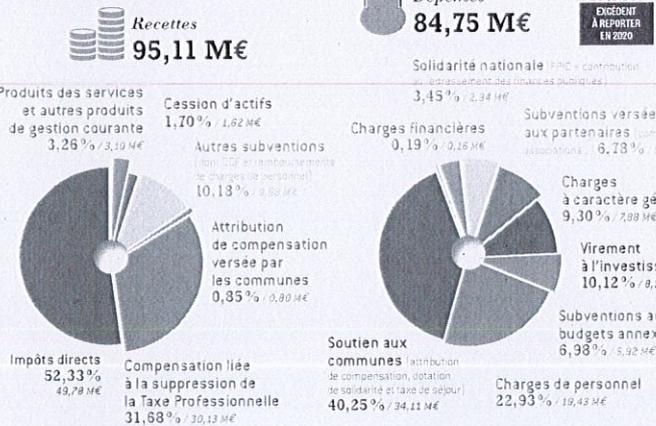
ÉVOLUTION DE LA DGF (en k€)



RAPPORT DE GESTION 2019

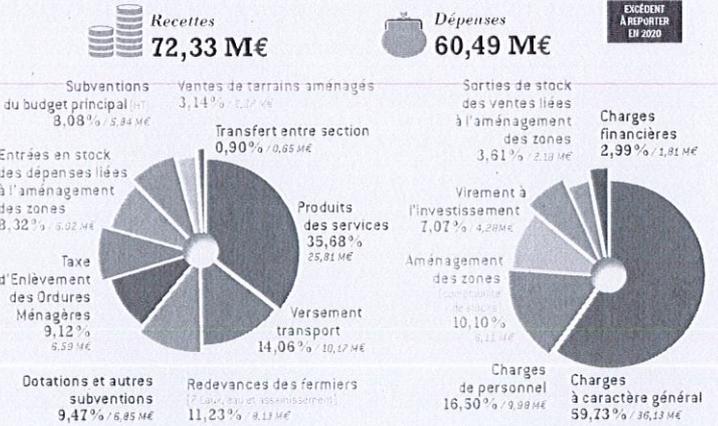
Le budget principal

FONCTIONNEMENT

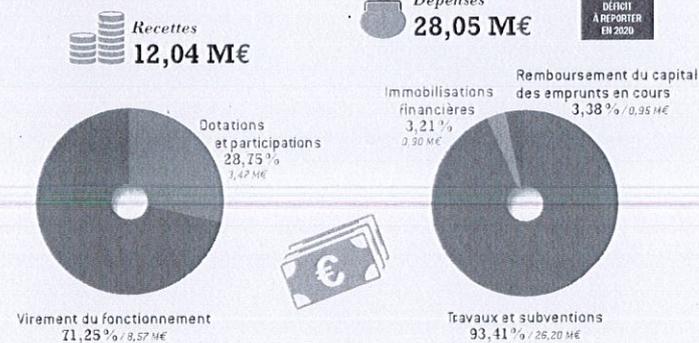


Les 16 budgets annexes

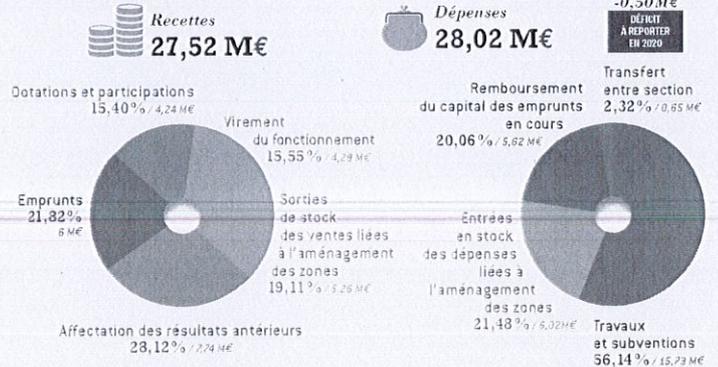
FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT



Détails des dépenses courantes de fonctionnement

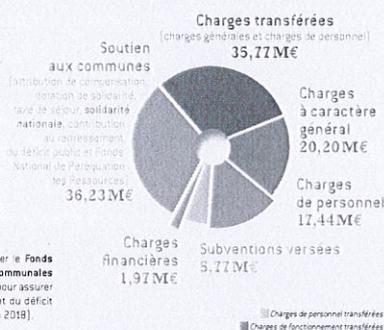
117,38 M€
de dépenses courantes de fonctionnement en 2019

+ 9,99%
PAR RAPPORT À 2018

Pour la première année depuis sa création en 2009, la communauté de communes n'a pas intégré de nouvelles compétences et/ou équipements. Seuls des ajustements de périmètre ont été faits : modification du mode de fonctionnement de la halte-gaillerie de Chapareillon qui est devenue un lieu multi-accueil ouvert 5 jours par semaine à compter de septembre avec une augmentation du nombre de places à 14, transfert de la compétence GEMAPI au SYMBH à compter du 1^{er} janvier, impact « année pleine » de l'ouverture des centres de loisirs « mercredi matin ».

Par ailleurs, la communauté de communes a continué d'abonder le **Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FNPIC)** à hauteur de 2 017 461 € (soit + 4,5 % par rapport à 2018) pour assurer une solidarité financière. Elle a aussi contribué au redressement du déficit public à hauteur de 903 693 € (reconduction du montant versé en 2018).

FONCTIONNEMENT TOUTS BUDGETS CONFONDUS



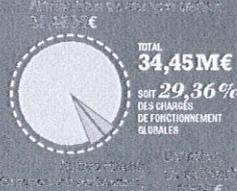
ÉVOLUTION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (calculé 2019 sur la base des CA réalisés)



Versement aux communes

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- attribution de compensation, qui correspond à un versement obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune, le même niveau de richesse que l'année précédente (intégration dans l'intercommunalité (déduction faite des charges transférées) ;
- dotation de solidarité communautaire qui correspond à un versement facultatif, nécessitant une délibération annuelle et prenant en compte prioritairement l'importance de la population et la richesse de la commune ;
- fonds de concours (en fonctionnement et en investissement), dans les domaines du logement, de la rénovation énergétique, du tourisme, de la culture...



Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20200921-DEL-2020-0219-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Détails des dépenses d'investissement

La communauté de communes Le Grésivaudan a réalisé, en 2019, des investissements sur son territoire, soit directement par le biais de travaux pour un montant d'environ 36,5 M€ (aménagement des zones communautaires compris), soit indirectement en versant des fonds de concours pour près de 10 M€.

Elle a également procédé au remboursement du capital des emprunts en cours (environ 6,5 M€).

Les principales réalisations de l'année 2019 sont les suivantes :



Économie

- Rénovation des résasur de la zone de Malvaizin située au Versoud (700 k€ TTC)
- Poursuite de la création du barreau de la Grande Ile (1,1 M€ TTC)
- Poursuite de l'aménagement des zones communautaires (6,5 M€ TTC)



Social

- Rénovation de la cuisine, des réseaux d'eau, des systèmes d'incendie et de sécurité de l'ÉHPAD situé à Frôges (1 M€ TTC)
- Finalisation de la construction du lieu multisociété à Chapareillon (300 k€ TTC)

Sport - Tourisme

- Poursuite de la construction de la piscine située à Pontcharra (4,7 M€ TTC)
- Poursuite de la réhabilitation du centre nautique situé à Orfèdes (2,2 M€ TTC)
- Extension de la maison du Gol de Marcieu sur Le Plateau des Petites Roches (1,0 M€ TTC)
- Installation d'une tyrolienne à virages au Gol de Marcieu sur Le Plateau des Petites Roches (150 k€ TTC)
- Grandes inspections du domaine skiable des 7 Laux (0,5 M€ TTC)
- Aménagements ludiques sur le domaine skiable des 7 Laux (0,9 M€ TTC)
- Fin de l'extension du Réseau de neige de culture sur le domaine skiable des 7 Laux (1,50 M€ TTC)
- Mise en place d'un système fortifiant minéral sur le domaine skiable des 7 Laux (0,7 M€ TTC)
- Démarrage de la construction de la salle multi-activités sur Le Plateau des Petites Roches (170 k€ TTC)



Déchets

- Poursuite du déploiement des points de collecte de proximité (3,3 M€ TTC)
- Requalification de la déchetterie située au Touvet (1,4 M€ TTC)
- Poursuite de la construction d'un nouveau bâtiment affecté aux déchets (0,3 M€ TTC)

Aménagement

- Poursuite de la réhabilitation du patrimoine de la communauté de communes, rénovation thermique et mise en accessibilité (0,9 M€ TTC)



Eau - Assainissement

- Poursuite des travaux de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement (5 M€ TTC)

Transports-mobilité

- Poursuite de l'aménagement des points d'arrêt avec mise en accessibilité (0,5 M€ TTC)
- Démarrage des travaux d'aménagement du pôle multimodal du Pré de l'Éau à Montbanon-Saint-Martin (1,1 M€ TTC)



Culture

- Démarrage de la construction du nouveau musée situé à Allivard (200 k€ TTC) et de la restauration de ses collections (100 k€ TTC)



Agriculture

- Terme des actions de partage foncier (412 k€ TTC)

Les subventions d'investissement versées (à des personnes privées ou publiques) ont permis d'accompagner :

- Programme d'aide aux nanotechnologies NAND 2017 (5 M€)
- Soutien aux actions touristiques (1,2 M€) suite des versements 2018 et premiers versements sur travaux 2019
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (1 M€)
- Participation au développement du Très Haut Débit numérique - THD (780 k€)
- Primes air-bois (630 k€)
- Rénovation énergétique (530 k€)
- Aides au logement (580 k€)
- Aide au pôle de compétitivité Mnaigoc (210 k€)
- Soutien à l'insertion via la MFR de Croles (100 k€)
- Soutien aux actions agricoles (50 k€)

Certaines opérations ont donné lieu à l'ouverture d'autorisations de programmes (AP) qui s'inscrivent dans une logique de gestion pluriannuelle et permettent d'assurer le lien entre les exercices en donnant la possibilité à l'exécutif de payer des dépenses dans la limite des crédits de paiement prévus annuellement.

Les montants des autorisations indiquées correspondent aux sommes versées au cours de l'année 2019.

Au 31 décembre 2019, la situation des AP délibérées par la communauté de communes Le Grésivaudan est la suivante :

INVESTISSEMENT TOUTS BUDGETS CONFONDUS

Subventions et fonds de concours
10,28 M€

Remboursement du capital
6,47 M€



Travaux (y compris zones communautaires)
36,58 M€

+ 24,66%
PAR RAPPORT À 2018

Les dépenses par compétences

Les dépenses de la collectivité (pour lesquelles les moyens matériels et humains sont proportionnellement répartis) se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement et dépenses consacrées à l'investissement. Une vision globale de leur répartition selon les compétences principales de la collectivité permet de mieux cerner le champ d'action de cette dernière.

■ Fonctionnement
■ Investissement



Accusé de réception en préfecture
038-200018168-20200921-DEL-2020-0219-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

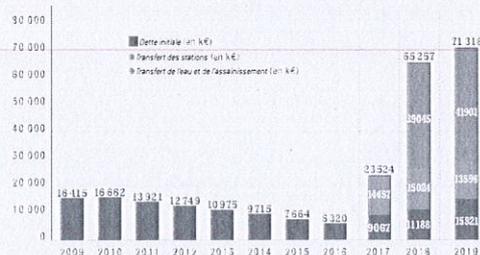
Évolution de l'encours de la dette

Au 31 décembre 2019, le montant de la dette de la communauté de communes s'élève à plus de 71 M€, répartis de la façon suivante :

- 41,8 M€ sur les budgets de l'eau et de l'assainissement.
- 13,5 M€ sur le budget du domaine skiable des 7 Laux.
- 8,5 M€ sur le budget des déchets.
- 6,5 M€ sur le budget principal.
- 0,5 M€ sur le budget des zones communautaires.
- 0,4 M€ sur le budget de l'espace ludique du Col de Marceur.

La communauté de communes est capable de rembourser en moins de 2,5 ans la totalité du capital restant dû des emprunts en cours.

ÉVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÙ (en k€)



Les budgets annexes à financement dédié (Collecte, traitement et valorisation des déchets / Eau et assainissement en gestion directe ou déléguée) supportent leur propre dette. À ce titre, ce sont les recettes (ou les impôts) perçus des usagers (ou des contribuables) qui paient les annuités à rembourser.

Ratios ATR

Ces ratios sont intégrés aux comptes administratifs conformément à l'article 16 de la loi du 5 février 1992 (dite loi Administration Territoriale de la République).

QUELQUES RATIOS		
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL		
Mesure de la principale des dotations de l'État → DGF / population	731,21 €	51,43 €
Mesure de l'importance des recettes fiscales → Produits des impositions directes / population	461,78 €	25,51 %
Mesure des moyens financiers récurrents → Recettes réelles de fonctionnement / population	912,91 €	81,09 %
Mesure de l'effort d'équipement → Dépenses d'équipement brut / population	163,61 €	17,92 %
Mesure du niveau d'endettement → Encours de la dette / population	62,40 €	6,84 %



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS

- Les Adrets (Parc d'activités Les Granges)
- Barraux (La Gache, Renevier)
- Bermin (Parc des Fontaines, Zone du Teura)
- Biviers (Les Évequaux)
- Chappareillan (Longifan)
- Crêts en Belledonne (Plan Moulin [ex Champ Sappey], Gerland, Zone Industrielle)
- Crolles (Parc technologique, Pré-Nair, Les Îles du Rafour, Ambroise Croizat)
- Froges - Villard-Bonnot (Alfred Fredet)
- Froges (Pré-Roux - Angorde, Au Plan)
- Goncelin (Pôle Bois et extension, Bacon, Chandelrière)
- La Buisnière (La Buisnière)
- La Terrasse (Pré Millon)
- Le Champ-près-Froges (Champ ? Laux)
- Le Touvet (Le Bresson)
- Lumbin (Longs Prés)
- Le Cheylas (Actisère, Les Péralles)
- Le Versoud (Étape, Malvaisin, Le Pruney)
- Le Versoud - Villard-Bonnot (La Grande Île 1 & 2)
- Montbonnot-Saint-Martin (Pré Millet, Croix Verte, Inovalée, Secrétan)
- Pontcharra (Pré Brun, Moulin Vieux, Le Village du Bréda, Pré Chabert, Grignon)
- Saint-Ismier (La Bâtie, Isparc)
- Saint-Nazaire les Eymes (Grande Chantourne)
- Saint-Vincent de Mercuze (Euréalp, Tire-Poix)

BÂTIMENTS

- Pépinières d'entreprises Bergès - Villard-Bonnot
- Bourse du travail Bergès - Villard-Bonnot
- Pépinières d'entreprises Euréalp - Saint-Vincent de Mercuze
- Ateliers relais Euréalp - Saint-Vincent de Mercuze
- Atelier numérique André Eymery - Montbonnot-Saint-Martin
- Bâtiment Bois du Dauphiné - Goncelin
- Euromag - Crêts en Belledonne
- Lycée du Bréda - Allevard
- Bâtiment Olivetti - Pontcharra
- Bâtiment Industriel - Barraux



EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Gymnase du collège Simone de Beauvoir - Crolles
- Gymnase Lionel Terray et plateau sportif du collège Belledonne - Villard-Bonnot
- Gymnase Maurice Cucot - Pontcharra
- Gymnase, plateau sportif, terrain de football, salle polyvalente du collège - Saint-Ismier
- Gymnase et plateau sportif La Pierre Aiguille - Le Touvet
- Gymnase Frison Roche et plateau sportif - Villard-Bonnot
- Centre nautique intercommunal - Crolles
- Bouleodrome intercommunal - Villard-Bonnot
- Piste d'athlétisme intercommunale - Villard-Bonnot
- Aires de décollage de parapentes - Plateau des Petites Roches
- Aire d'atterrissage de parapentes - Lumbin
- Base de loisirs de La Terrasse, terrains de tennis du Lac - La Terrasse
- Camping de La Terrasse - La Terrasse
- Terrains de tennis - Plateau des Petites Roches
- Terrain de football - Plateau des Petites Roches
- RDC salle Mille Clubs - Plateau des Petites Roches

EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

- 800 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- Station des ? Laux [gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan et la SEM ? Laux] - La Ferrière, Les Adrets, Theys
- Wiz Loge [gérée par la SEM ? Laux] - Pleyne
- Station du Collet [gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan] - Allevard
- Espace ludique du Col de Marcieu [géré par la SEM ? Laux] - Plateau des Petites Roches

EQUIPEMENTS CULTURELS

- Espace Aragon - Villard-Bonnot
- La Maison des maquis - Le Touvet
- Médiathèque Gilbert Dalet - Crolles
- Médiathèque Jean Pellerin - Pontcharra
- Centre de tri navette du réseau de lecture publique - La Terrasse
- Musée - Allevard
- Musée des Forges et Moulins à Pissot - Le Haut-Bréda
- Musée La Comba-Autrafé - La Combe de Lancy

PARKINGS INTERCOMMUNEAUX

- Gare de Lancey
- Gare de Brignoud
- Collège de Goncelin
- Parking relais « Grandes Terres » - Le Touvet
- Parking des Longs Prés - Lumbin



EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

- Siège - Crolles
- Maison des services publics - Plateau des Petites Roches
- Centre technique intercommunal - ZA Tire-Poix - Saint-Vincent de Mercuze
- Agence de mobilité TouGo - Crolles
- Maison de l'interco - Pontcharra
- RDC du bâtiment de La Poste - Plateau des Petites Roches
- Office de Tourisme - La Terrasse, géré par l'EPIC Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse



SOCIAL PETITE ENFANCE JEUNESSE

- Multi-accueil - Les 3 quenottes - Plateau des Petites Roches
- Multi-accueil - Ronde des p'tits Poucets - Champ-près-Froges
- Multi-accueil - La courte échelle - La Terrasse
- Multi-accueil - Lumboutchoux - Lumbin
- Multi-accueil - Les pitchous - Le Versoud
- Multi-accueil - Les p'tits loups - Le Versoud
- Multi-accueil - Trotte marmotte - Biviers
- Multi-accueil - Les frimousses - Les Adrets
- Multi-accueil - Les poussins - Le Haut-Bréda
- Multi-accueil - Les petits Pierrots - Crêts en Belledonne
- Multi-accueil - La papoterie - Villard-Bonnot
- Multi-accueil - Les coccolines - Saint-Nazaire les Eymes
- Multi-accueil - Les flocons - Allevard
- Multi-accueil - Les bout'chous - Crolles
- Multi-accueil - Les p'tits lutins - Crolles
- Multi-accueil - L'Épit'aille - Chappareillan
- Multi-accueil - L'Arche - Tencin
- RAM du Haut-Grésivaudan - Pontcharra, Saint-Maximin

- RAM du Granier - Secteur 1 - Barraux, Le Cheylas
- RAM du Granier - Secteur 2 - Chappareillan, Sainte-Marie du Mont, La Buisnière, La Flachère, Sainte-Marie d'Allox
- RAM du Pays d'Allevard - Le Moutaret, La Chapelle-du-Bard, Allevard, Le Haut-Bréda, Crêts en Belledonne
- RAM Les P'tits d'Hommes - Plateau des Petites Roches
- RAM du Meyen-Grésivaudan - Tencin, La Pierre, Le Champ-près-Froges
- RAM du Sud-Grésivaudan - Crolles
- RAM Les Grésimômes - Secteur 1 - Bermin, Saint-Nazaire les Eymes, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin
- RAM Les Grésimômes - Secteur 2 - Saint-Ismier
- RAM de la Meije - Le Versoud
- RAM du Balcon de Belledonne - Sainte-Agnès, Saint-Mury-Monteymond, Saint-Jean-le-Vieux, La Combe de Lancey, Revel
- LAEP Le tacot - Crêts en Belledonne
- LAEP Le cerf-volant - Pontcharra
- LAEP L'Envol - Crolles et Saint-Ismier
- LAEP Le Tipi - Brignoud
- Accueil de loisirs intercommunal itinérant et multisites - La Combe de Lancey, Revel, Saint-Mury-Monteymond



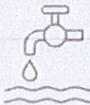
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGÈRES

- Site de collecte et administration - Montbonnot-Saint-Martin
- Déchetterie - Crolles
- Déchetterie - Saint-Ismier
- Déchetterie - Le Touvet
- Déchetterie - Saint-Martin d'Uriage

- Accueil de loisirs intercommunal - Saint-Maximin
- Accueil de loisirs intercommunal - Tencin
- Accueil de loisirs intercommunal - Les Adrets et Theys
- Accueil de loisirs intercommunal - La Terrasse

AUTRES EQUIPEMENTS À VOGATION SOCIALE

- EHPAD - Résidence Belle Vallée - Froges
- Espace intercommunal Simone Veil [centre de planification, Secours Populaire, Association AGARD] - Villard-Bonnot
- Centre de planification et d'éducation familiale - Pontcharra
- Aire d'accueil gens du voyage - Pontcharra
- Aire d'accueil gens du voyage - Saint-Ismier
- Aire d'accueil gens du voyage - Villard-Bonnot
- Aire de grand passage - Crolles
- Local Espace Belle Étoile [médecine du travail] - Crolles
- Centre de soins infirmiers - Plateau des Petites Roches
- Bâtiment de la Mission Locale du Grésivaudan - Crolles



EAU & ASSAINISSEMENT

29 STATIONS D'ÉPURATION

■ Hurtières, La Combe de Lancey, La Ferrière, Laval, Le Plateau des Petites Roches [Saint-Bernard du Touvet, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Pancrasse], Le Touvet, Lumbin, Montbonnot-Saint-Martin, Pontcharra, Revel, Saint-Martin d'Uriage, SIVDM ? Laux - Le Pleynet, Saint-Jean le Vieux, Saint-Maximin, Saint-Mury, Sainte-Agnès, Sainte-Marie d'Alloix.

203 POINTS DE CAPTAGE

■ Alleverd, Barraux, Bernin, Chamrousse, Chapareillan, Crêts en Belledonne, Froges, Goncelin, Hurtières, La Chapelle-du-Bard, La Combe de Lancey, La Flachère, La Pierre, La Terrasse, Laval, Le Cheylas, Le Haut-Bréda [La Ferrière, Pissot], Le Moutaret, Le Plateau des Petites Roches [Saint-Bernard du Touvet, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Pancrasse], Le Touvet, Lumbin, Pontcharra, Revel, Sainte-Agnès, Saint-Martin d'Uriage, Saint-Maximin, Saint-Mury, Monteymond, Saint-Nazaire les Eymes, SIVDM ? Laux - La Ferrière, SIVDM ? Laux - Theys, Saint-Vincent de Mercuze, Sainte-Marie d'Alloix, Sainte-Marie du Mont, Tencin, Theys, Villard-Bonnot.

1 273 KM DE CONDUITES D'EAU EN SOUS-SOL

1 031 KM DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

37 STATIONS DE POMPAGE

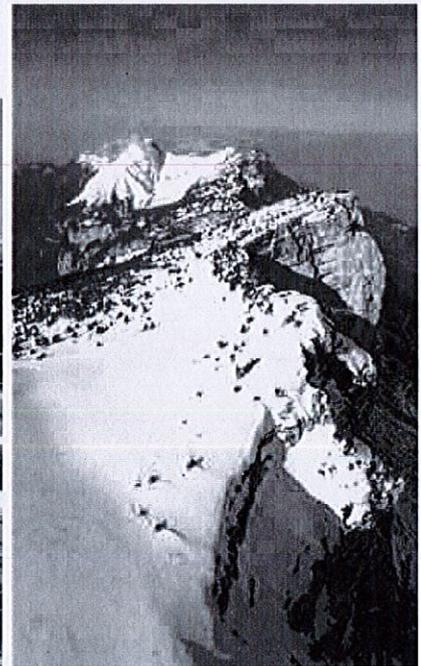
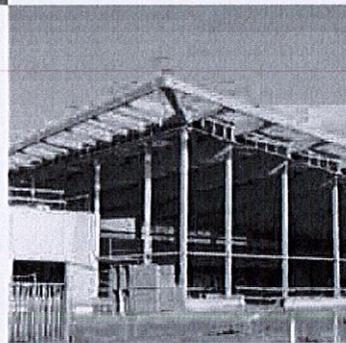
■ Alleverd, Barraux, Bernin, Biviers, Chamrousse, Crolles, Froges, Goncelin, Le Cheylas, Le Moutaret, Le Plateau des Petites Roches [Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Pancrasse], Le Touvet, Le Versoud, Lumbin, Pontcharra, Saint-Ismier, Saint-Maximin, Saint-Vincent de Mercuze, Sainte-Marie du Mont, Villard-Bonnot.

222 RÉSERVOIRS

■ Alleverd, Barraux, Bernin, Biviers, Chamrousse, Chapareillan, Crêts en Belledonne, Crolles, Froges, Goncelin, Hurtières, La Bussière, La Chapelle du Bard, La Combe de Lancey, La Flachère, La Pierre, La Terrasse, Laval, Le Champ-près-Froges, Le Cheylas, Le Haut-Bréda [La Ferrière, Pissot], Le Moutaret, Le Plateau des Petites Roches [Saint-Bernard du Touvet, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Pancrasse], Le Touvet, Le Versoud, Les Adrets, Lumbin, Montbonnot Saint-Martin, Pontcharra, Revel, Sainte-Agnès, Saint-Martin, Saint-Jean le Vieux, Saint-Martin d'Uriage, Saint-Maximin, Saint-Mury, Monteymond, Saint-Nazaire les Eymes, SIVDM ? Laux - La Ferrière, SIVDM ? Laux - Theys, Saint-Vincent de Mercuze, Sainte-Marie d'Alloix, Sainte-Marie du Mont, Tencin, Theys, Villard-Bonnot.

ADMINISTRATION

ZA Tire-Paix - Saint-Vincent de Mercuze



RÉTROSPECTIVE 2019 EN IMAGES SUR
www.le-gresivaudan.fr/rapportdactivite



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU GRÉSIVAUDAN SUR
www.le-gresivaudan.fr
SUR Facebook, ET SUR G l'info LE MAGAZINE



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Le GRÉSIVAUDAN

390, rue Henri Fabre - 38926 CROLLES CEDEX

Tél. : 04 76 08 04 57

www.le-gresivaudan.fr

 [legresivaudan](https://www.facebook.com/legresivaudan)

